La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ◆
vendredi 30 août 1996
112e année No 307
46 pages, 4 cahiers
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
60¢ TAXES EN SUS

Pour vos lunettes
La haute technologie Nikon
7050 JEAN-TALON près des Galeries d'Anjou
352-1010
VU

Coupe du monde

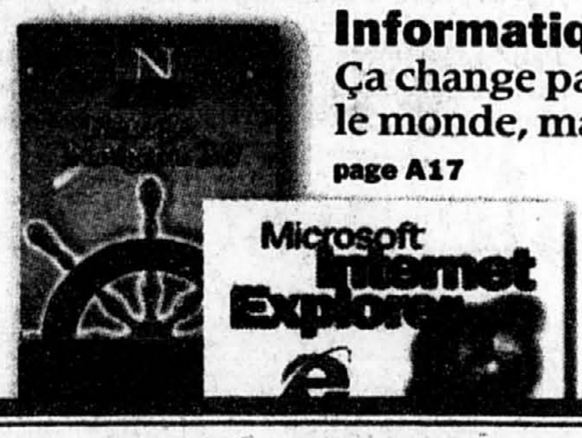
3

5

page S3

FESTIVAL DES FILMS du MONDE

Deux éblouissants duos d'acteurs page B1



Informatique

Ça change pas le monde, mais...

page A17

Baseball

Dodgers 2

Expos 1

page S7



La renaissance du Saguenay

«Nous allons refleurir»

MARTHA GAGNON
CHICOUTIMI

Jean-Eudes Tremblay court littéralement dans son magasin de chaussures de Chicoutimi où la « vente après déluge » attire de nombreux clients.

Une odeur rance rappelle les dégâts d'eau qui ont causé plus de 50 000 $ de dommages matériels et pertes de marchandises. Des pancartes installées à la hâte indiquent des prix aussi bas que 5, 15 et 25 $. Une véritable aubaine pour la rentrée scolaire !

Trois religieuses manifestent leur enthousiasme de voir le commerce rouvert. Situé depuis 78 ans dans la rue Bossé au coeur du Bassin à Chicoutimi, gravement touché par les inondations, le magasin a tenu le coup et son propriétaire aussi.

« Nous avons été arrosés mais nous allons refleurir », dit-il, confiant que l'on puisse rebâtir le quartier où il existe un héritage patrimonial important, mais surtout une vie communautaire intense. D'ailleurs, tout le monde est impatient que l'église du Sacré-Coeur, la plus ancienne de Chicoutimi, rouvre ses portes elle aussi, samedi. L'évêque du diocèse, Mgr Roch Pedneault, y célébrera la messe en remplacement du curé décédé après les tragiques événements de juillet.

« Les urbanistes sont à tracer des plans du futur Bassin mais j'espère qu'ils tiendront compte de nos préoccupations, explique M. Tremblay. Il faut rebâtir des rues, des édifices et surtout un milieu de vie. Et cela ne se fait pas que sur papier. »

Il ajoute qu'en entrant dans son magasin le premier jour, « il s'est senti comme dans un demi-coma, entre le rêve et la réalité ». Il est maintenant bien éveillé, prêt à continuer à servir le public qui vient même de Chibougamau pour se chausser chez lui.

Pour l'instant, la rue Bossé ressemble à une rue fantôme avec ses édifices éventrés et ses barrières de sécurité. Malgré cela, les clients ne cessent d'entrer dans le magasin de M. Tremblay dont le père et le grand-père étaient cordonniers. « Notre réputation repose sur la qualité et la confiance », précise-t-il. La présence de ce commerçant au milieu des ruines a quelque chose de réconfortant pour les gens du quartier. « C'est comme si le coeur du Bassin recommençait à battre », confie une dame en quittant le magasin.

■ Autres informations en page A10

Empilement

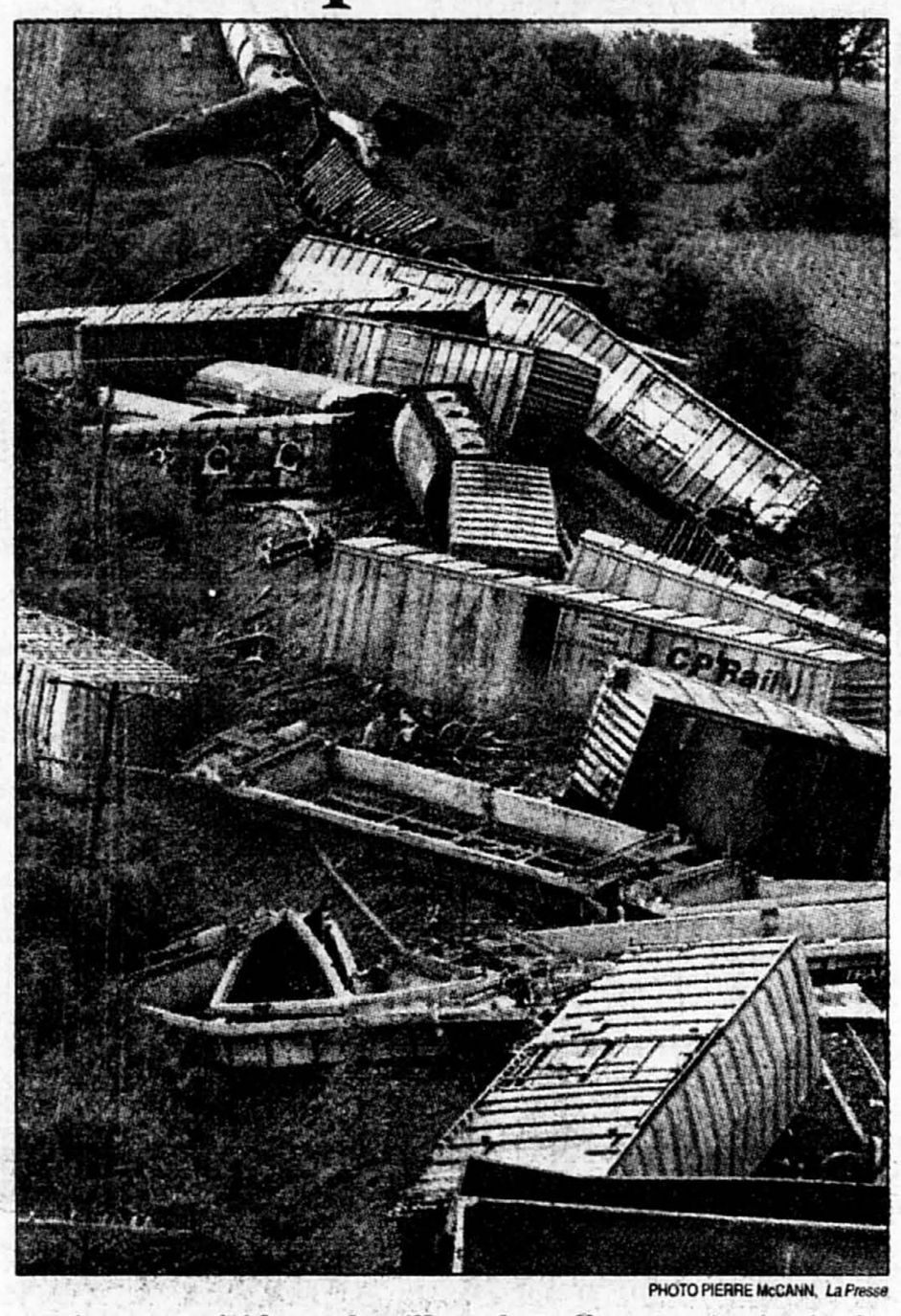


PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Environ 120 résidants du village de Dalhousie, situé près de Rivière-Beaudette, à la frontière de l'Ontario, ont été évacués d'urgence hier matin, après le déraillement d'un train de marchandises du Canadien Pacifique. La moitié des 69 wagons du convoi se sont détachés ; 35 d'entre eux se sont empilés les uns sur les autres et plusieurs ont pris feu. Trois des wagons renfermaient du peroxyde d'hydrogène. Le contenu de l'un d'eux s'est répandu, mais les spécialistes du ministère de l'Environnement ont plus tard décrété que le déversement ne présentait pas de danger. **Voir page A6**

Détérioration de l'état de santé de Bourassa

Le cancer se serait propagé au cervelet

MARIO FONTAINE

L'ex-premier ministre Robert Bourassa est de retour à l'hôpital Notre-Dame. D'aucuns craignent que son cancer ne se soit propagé au cervelet, ce qui constituerait une aggravation majeure de son état.

Il a été impossible de faire confirmer ce diagnostic hier. Certaines sources ayant requis l'anonymat affirment toutefois que des métastases cérébelleuses (au cervelet) ont été découvertes chez M. Bourassa, expliquant son retour à Notre-Dame la semaine dernière.

Il ne peut plus marcher seul, le cervelet étant le centre de l'équilibre et de l'orientation. Lorsqu'il est atteint, c'est d'autant plus grave que les centres de la respiration et cardiovasculaire sont à proximité immédiate.

M. Bourassa a passé des tests vendredi dernier, et ses médecins sont à réajuster le traitement de chimiothérapie qu'ils lui administrent afin de combattre la dissémination des métastases. Il s'agit essentiellement d'ajuster les doses en fonction de son état.



Robert Bourassa

Selon le porte-parole de l'hôpital Notre-Dame, Jacques Wilkins, ce type de réajustement est tout à fait habituel et le traitement fait toujours effet. « Si vous me demandez si M. Bourassa est agonisant, la réponse est non », assure M. Wilkins. Il a parlé à son médecin de famille, le docteur Raymond, qui, dit-il, trouve son patient de 63 ans relativement en forme.

L'hôpital pourrait faire le point sur la santé de son patient le plus célèbre aujourd'hui. Notons toutefois qu'il n'est pas aux soins pal-

Voir **DÉTÉRIORATION** *en A2*

Un scandale assombrit le sacre de Clinton

Une affaire de moeurs force la démission d'un de ses conseillers politiques

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale, CHICAGO

Bill Clinton s'est démarqué de façon prévisible de Bob Dole, hier soir, au congrès national du Parti démocrate à Chicago, en invitant les Américains à « bâtir un pont vers le 21e siècle » plutôt que de rester fixés sur le passé.

« J'aime et je révère l'histoire des États-Unis, a déclaré Clinton, en acceptant l'investiture de son parti en vue des élections présidentielles de novembre prochain. Et je suis déterminé à



conserver nos meilleures traditions. Mais, si je puis me permettre, nous n'avons pas besoin de bâtir de pont vers le passé. Nous avons besoin de bâtir un pont vers l'avenir. »

« Ce soir, a ajouté Clinton, engageons-nous à bâtir ce pont vers le 21e siècle, à relever nos défis, à protéger nos valeurs fondamentales et à préparer notre peuple pour l'avenir. »

À San Diego, lors de la convention républicaine, Dole s'était proposé de servir de « lien avec une époque de tranquillité, de foi et de confiance en action ».

Faisant allusion aux gens qu'il a rencontrés au cours du voyage en train qui l'a mené à Chi-

Voir **UN SCANDALE** *en A2*

La gratuité scolaire est un mythe, selon l'ACEF-Centre

Le coût des fournitures scolaires s'élève à 375$ pour un élève du primaire et à 600$ au secondaire

MICHÈLE OUIMET

La rentrée scolaire coûte cher. Si on calcule le matériel pédagogique, les fournitures de toutes sortes, allant des crayons aux règles, aux feuilles mobiles, à l'ensemble de géométrie ou à la calculatrice, et les vêtements neufs, la facture s'élève en moyenne à 375 $ pour un enfant du primaire et 600 $ pour un élève du secondaire.

Ces chiffres proviennent de l'ACEF-Centre qui a mené sa petite enquête en août. Bref, la gratuité n'est plus ce qu'elle était et les parents n'en finissent plus de plonger la main dans leur poche pour payer à droite et à gauche toutes les petites et grandes dépenses qui leur tombent sur la tête à chaque rentrée scolaire.

« Pour les parents à faible revenu qui ont deux ou trois enfants, la dépense est importante », affirme Louise Rozon, la directrice de l'ACEF-Centre.

« Les frais varient d'une école à l'autre et même d'une classe à l'autre », note de son côté Robert Martin, membre du comité central de parents de la CECM.

Certaines écoles demandent aussi une « contribution volontaire au projet éducatif », une nouveauté qui risque de faire des petits. Le tarif est minime. À l'école secondaire Louis-Riel, dans l'est de Montréal, dit Robert Martin, le montant est de 10 $. « Ce type de choses ne devrait pas exister », soutient-il.

Seule accalmie dans l'augmen-

Voir **LA GRATUITÉ** *en A2*

INDEX

Annonces classées		- affaires	C2	- Télé-horaire	B5	Horoscope	B11
- Index	B10	Arts et spectacles	B5 à B9	Bandes dessinées	C8	Informatique	A14
- Immobilier	B10, B11, C8	- Festival des films du monde	B1, B4	Bridge	C11	Le monde	B3
- marchandises	C8, C9	- Horaires	B7	Décès	C11	Loteries	A2, B9
- emplois	C9			Économie	C1 à C7	Mots croisés	C9
- automobile	C9, C10			Êtes-vous observateur	B10	Mot mystère	B11

Politique	A12, A13
Tabloïd Sports	
- Réjean Tremblay	S5

ÉDITORIAL

Les montagnes russes
- *Frédéric Wagnière*
page B2

MÉTÉO

Ensoleillé avec passages nuageux
Max. 23, min. 11
Cahier Sports, page 16

6 21924 98765 1

La rentrée culturelle

Un cahier spécial à lire samedi dans *La Presse*

Suites de la une

Détérioration de l'état de santé de Bourassa

DÉTÉRIORATION / *Suite de la page A1*

hatifs. De plus, dit-on, les médecins ont encore deux cartes dans leur manche, dont l'immunothérapie.

Des proches, interrogés par *La Presse*, affirment que l'ex-premier ministre garde le moral et lutte avec acharnement contre la maladie qui l'avait tout d'abord terrassé à l'été de 1990 sous forme d'un cancer de la peau, avant de récidiver en juin dernier de façon plus maligne. Il avait également souffert de problèmes d'équilibre lors de cette récidive.

Pathologiste à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le docteur Yvan Boivin ne peut se prononcer sur le cas particulier de l'ancien chef libéral. Généralement, dit-il, les mélanomes qu'on n'a pas réussi à neutraliser se jettent dans les poumons, le foie, le cervelet ou le cerveau.

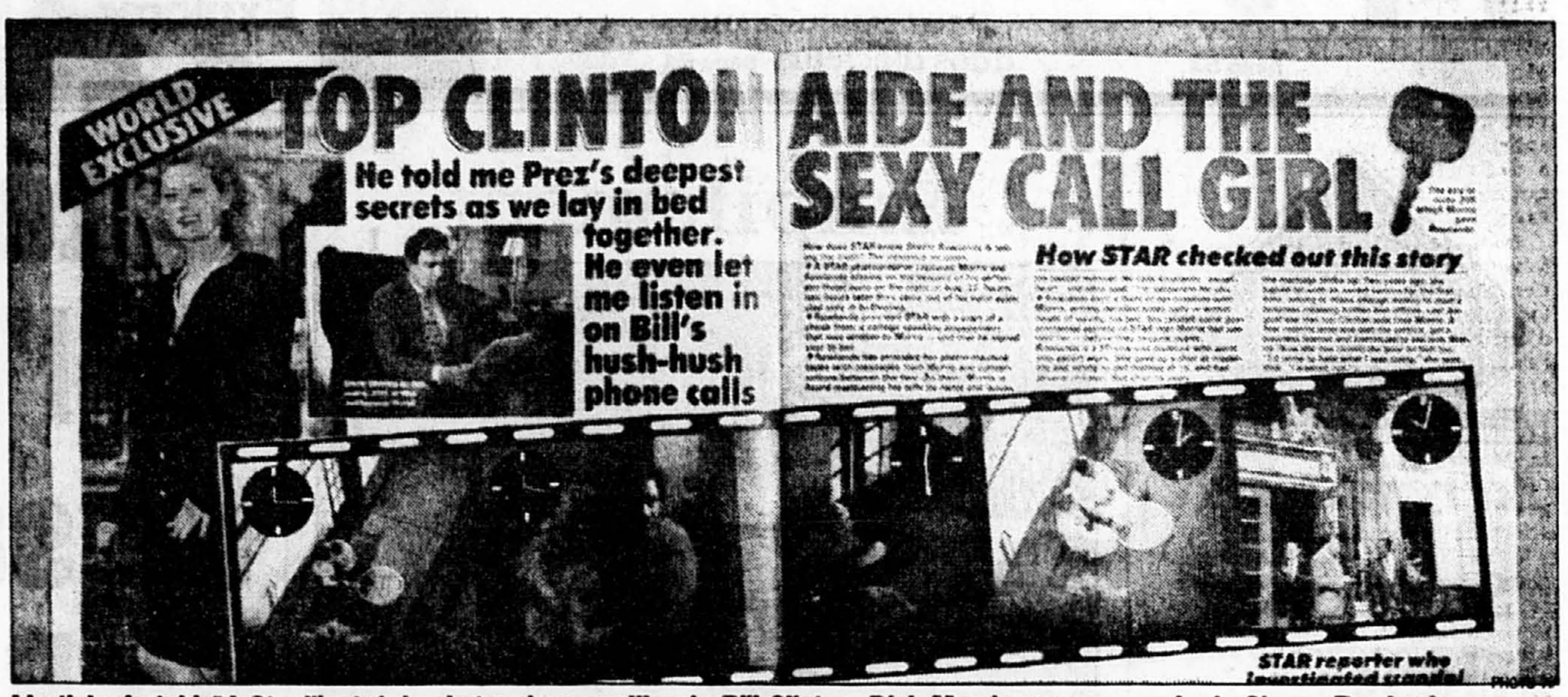
S'il y a effectivement lésion au cervelet, celle-ci grossit et vient comprimer le cerveau. La personnalité du patient change du tout au tout. « Quand c'est rendu dans le cerveau, c'est la fin », explique le docteur Boivin.

Un scandale assombrit le sacre de Clinton



PHOTO AP

Dick Morris



L'article du tabloïd *Star* illustré de photos du conseiller de Bill Clinton, Dick Morris, en compagnie de Sherry Rowlands, une prostituée à qui il aurait fait notamment fait lire le discours de Hillary Clinton, avant le début du congrès démocrate, a entraîné la démission de Morris.

UN SCANDALE / *Suite de la page A1*

cago, Clinton a déclaré : « Je n'aurais manqué ce voyage pour rien au monde. Car ce voyage a montré que l'espoir est de retour aux États-Unis. »

« Les États-Unis sont sur la bonne voie », a ajouté Clinton avant d'énumérer les succès économiques de son administration, dont la création de 10 millions d'emplois.

Le discours de Clinton a été accueilli avec enthousiasme au United Center. Mais il a été obscurci par la démission du principal architecte de sa campagne électorale, annoncée en après-midi.

Dick Morris, un conseiller politique de 48 ans, a quitté l'entourage de Clinton à la suite de la parution dans le *New York Post* d'un article concernant sa liaison présumée avec une prostituée. Selon le quotidien, qui s'inspire d'une histoire à paraître lundi dans un hebdomadaire à sensation, le stratège aurait permis à sa compagne d'écouter certaines de ses conversations téléphoniques avec le président et aussi de lire des extraits du discours prononcé par Hillary Clinton mardi soir.

L'affaire ne pouvait tomber plus mal pour Clinton. Non seulement jette-t-elle une ombre sur son sacre, mais elle le prive de son alter ego politique, un homme peu connu du public, mais en qui il avait une grande confiance. Elle ramène en outre à la surface les questions de caractère qui l'ont déjà tourmenté dans le passé.

« Je démissionne maintenant afin de ne pas devenir l'histoire, a fait savoir Morris par voie de communiqué. Je n'exposerai pas ma femme, ma famille et mes amis à ce journalisme vitriolique, sadique et jaune. Je n'honorerai pas ce journalisme d'une réplique ou d'une réponse. »

L'entourage du président n'a pas fait de commentaires sur les allégations du tabloïd *Star*, reprises par le *New York Post*. Dans un communiqué, Clinton s'est contenté de saluer en Morris « un ami » et un « superbe stratège politique ».

En 1992, le *Star* avait déjà ébranlé Clinton en révélant sa relation présumée avec Gennifer Flowers, une femme de l'Arkansas. À l'époque, les médias américains avaient traité cette histoire de façon circonspecte. Hier, il n'en a rien été, les journalistes n'hésitant pas à lui donner une grande importance.

Même si la relation entre Morris et Clinton remonte aux années 1970, le stratège aura été particulièrement utile au président après la cuisante défaite des démocrates lors des élections législatives de 1994. Il a contribué à sa remontée dans les sondages en l'invitant à effectuer un virage à droite.

Sur les conseils de Morris, Clinton s'est prononcé en faveur de l'équilibre du budget, a endossé la réforme de l'aide sociale du Congrès républicain et s'est fait le champion des valeurs familiales, entre autres.

L'influence de Morris a souvent été une source de frictions au sein de la Maison-Blanche, où certains conseillers détestaient ce stratège qui a déjà travaillé pour des politiciens républicains. Dans son discours, Clinton n'a pas dit un mot sur la démission de son conseiller. Il a énuméré les succès de son administration et offert un exposé détaillé des politiques qu'il entend mettre sur pied au cours de son deuxième mandat. Le sort de la classe moyenne et des familles a clairement été au centre de son message. Il s'est engagé à équilibrer le budget sans compromettre les programmes de santé, d'éducation et d'environnement. Le président s'est élevé contre la promesse de Dole de réduire les impôts de 548 milliards au cours des six prochaines années. « Voulons-nous vraiment répéter cette erreur, hausser les taux d'intérêt à nouveau, stopper la croissance économique à nouveau ? » a-t-il demandé.

La gratuité scolaire est un mythe, selon l'ACEF-Centre

LA GRATUITÉ / *Suite de la page A1*

tation des coûts, les cahiers d'exercices. En 1991, le gouvernement a demandé aux éditeurs d'intégrer des exercices dans les manuels scolaires (qui sont gratuits) pour éviter l'achat des cahiers d'exercices.

« Dans l'ensemble, il y a un effort de fait, affirme Diane Drouin, la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, mais les enseignants trouvent souvent les manuels incomplets et les cahiers d'exercices restent. »

Avec les compressions budgétaires, plus de 270 millions l'année passée seulement, les commissions scolaires mettent de plus en plus les parents à contribution, les forçant à fouiller dans leur porte-monnaie pour payer des services qui, il n'y a pas si longtemps, étaient gratuits.

À la commission scolaire des Chênes, à Drummondville, par exemple, les parents doivent désormais payer pour les activités parascolaires, comme le basketball, la musique ou les cours de photo.

« Avant, c'était gratuit, précise Diane Drouin. En Norvège, il y a deux ans, non seulement les activités ne coûtaient rien, mais en plus, le repas était offert aux élèves. »

Dans la foulée des compressions, plusieurs commissions scolaires ont décidé de mettre fin à la gratuité de certains services, comme la surveillance du dîner et le transport scolaire le midi. La Commission scolaire de Châteauguay, par exemple, a décidé récemment d'imposer des frais de 45 $ et 90 $ par année pour assurer la surveillance du dîner, ce qui a immédiatement déclenché la colère des parents.

À côté de tous ces coûts qui ne cessent de s'additionner, le compte de taxes prend lui aussi une certaine ampleur. Dans l'île de Montréal, par exemple, les contribuables ont connu deux augmentations substantielles au cours des deux dernières années, soit 17,5 % et 23,7 %.

Pour Marie Blouin, conseillère en communications à la Fédération des comités de parents du Québec, la gratuité scolaire est « une réalité mythique ».

« Les parents ont le droit de se plaindre si les frais sont trop élevés, dit-elle. Alors, ne vous gênez pas, allez voir votre directeur d'école et plaignez-vous ! »

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi et dimanche de 7 h à midi
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Annonces classées : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes Annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annnonces : 285-6892
Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00355 **Code du jour 35-5**

Vendredi, 30 août 1996

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **8-1-7**
à quatre chiffres : **1-8-7-5**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h ;
■ à Longueuil : Centre Jacques-Cartier, 1401, chemin Chambly (angle Ste-Foy), de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 100 donneurs ;
■ à Montréal : collecte des policiers du district 1A et du Club optimiste Bordeaux-Cartierville, 5995, boul. Gouin Ouest, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 125 donneurs ;
■ à Saint-Antoine-des-Laurentides : collecte du maire de Saint-Antoine-des-Laurentides, Galeries Laurentides, 400, boul. des Laurentides de 14 h 30 à 20 h. Objectif : 200 donnneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Un automne froid au Saguenay

Demain dans le cahier PLUS de La Presse, la journaliste Martha Gagnon aborde les craintes des sinistrés du Saguenay. L'hiver s'en vient, les études de déménagement seront-elles terminées à temps ? Va-t-on trouver le moyen d'être plus vigilant dans la gestion des barrages ? Comment va-t-on s'y prendre pour stabiliser les berges ? Martha Gagnon nous dit que ces préoccupations deviennent particulièrement urgentes à l'approche de septembre et de la froidure d'automne.

QUESTION DU JOUR

Bell au service de InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

***Pudding chômeur*, la comédie sociale de Gilles Carle, a reçu un accueil chaleureux au Festival des films du monde. Avez-vous l'intention d'aller voir ce film à sa sortie dans les salles de cinéma début septembre ?**

La Cour d'appel vient de permettre au gouvernement du Québec d'effectuer des ponctions dans les surplus de 2,2 milliards de la Société de l'assurance automobile. Êtes-vous d'accord avec ce jugement ? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été :

Oui : 23 %
Non : 77 %

Bell
La Presse

LA RENTRÉE CULTURELLE 1996-1997

Ne manquez pas ce cahier spécial révélant la nouvelle saison culturelle, demain dans La Presse

Montréal métro

Un McDo plus sobre face au mont Royal

GILLES PAQUIN

L'affichage du nouveau restaurant McDonald's, qui ouvrira bientôt face au mont Royal, a reçu le feu vert de la Ville parce qu'il sera plus sobre que celui du Vieux-Montréal, a déclaré hier le responsable des questions d'urbanisme au comité exécutif, Pierre Goyer.

Il répliquait ainsi aux critiques formulées par les citoyens du quartier et la conseillère Helen Fotopulos qui s'opposent à l'installation d'affiches criardes de la chaîne à l'angle de l'avenue du Mont-Royal et de l'avenue du Parc.

Plus de 2 000 personnes ont signé des pétitions contre le projet de McDonald's alléguant que les traditionnelles affiches jaunes et rouges du groupe allaient défigurer les abords de la montagne.

« Il y a des gens qui ont charrié pour amener la population à signer ces pétitions. En réalité, les affiches seront moins importantes et plus sobres que celle du Vieux-Montréal ou du Vieux-Québec », a dit M. Goyer en brandissant les plans de la compagnie.

Selon lui, le restaurant situé à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Notre-Dame a un affichage d'une superficie de 20 mètres carrés ainsi que 12 auvents jaunes coiffés d'un M rouge. Celui de l'avenue du Parc aura seulement 13,6 mètres carrés et sera beaucoup moins voyant. Le panneau vertical portera les mêmes couleurs, mais les panneaux de façade seront brun et blanc pour s'intégrer à l'immeuble.

La Ville ne pouvait refuser cette demande puisqu'elle respecte scrupuleusement les règlements sur la protection des biens culturels, a ajouté M. Goyer.

Il invite par ailleurs tous ceux qui s'opposent à l'agrandissement de la station-service Petro-Canada, située à la même intersection, à participer aux assemblées de consultation qui se tiendront les 3 et 4 septembre.

Favorable à l'ajout d'un dépanneur au commerce existant, M. Goyer souligne que l'immeuble qui doit y être annexé est une ruine qui défigure le secteur depuis des années.

La Ville voit d'un bon oeil la restauration de ce bâtiment et la rénovation de la station pour mieux l'intégrer au voisinage. Un objectif que partagent bien sûr les citoyens, mais plusieurs craignent que ce magasin, ouvert nuit et jour, ne donne le coup de mort aux petits marchés des environs.



PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Le déploiement policier a attiré badauds et journalistes à l'angle des rues Logan et Dufresne, dans le quartier Sainte-Marie.

Gros coup de balai dans le Centre-Sud

Les policiers ont frappé fort pour enrayer le trafic de stupéfiants

CHARLES GRANDMONT

Près de 120 policiers ont complètement encerclé un îlot du Centre-Sud hier soir dans le cadre d'un spectaculaire « coup de balai » pour enrayer le trafic de stupéfiants qui s'y fait, parfois même au grand jour.

En moins de deux heures, les policiers ont procédé à 24 arrestations dans la rue et dans six résidences à l'intérieur du quadrilatère formé par les rues Fullum, de Maisonneuve, Lafontaine et Iberville. Ils ont par le fait même saisi une certaine quantité de stupéfiants, surtout de la cocaïne, mais ce n'est que cet après-midi qu'ils seront en mesure de faire le bilan de l'opération.

« C'est un grand coup de balai », a indiqué le lieutenant Jean-François Pelletier, du poste 52. « L'opération est née de plusieurs plaintes de citoyens et d'observation d'agents sur les lieux. » Au cours des derniers mois, des agents doubles avaient par ailleurs effectué plusieurs transactions et identifié les suspects.

L'intervention policière a débuté dans l'après-midi par l'arrestation de quatre livreurs trouvés en possession de petites quantités de drogue.

Vers 20 h, les policiers de la brigade des stupéfiants, du groupe tactique et du district 52 sont intervenus en grande force — un hélicoptère survolait même le quartier — fermant les rues et effectuant plusieurs perquisitions simultanées.

« Le déploiement est dû à l'intimidation qu'il y a parfois envers nos policiers dans le secteur. On voulait assurer la sécurité des policiers et des citoyens », a justifié le lieutenant Pelletier.

Les policiers voulaient également frapper un grand coup pour miser sur l'aspect dissuasif. « C'est une première phase d'un programme qu'on entreprend dans le secteur, a-t-il précisé. On rencontre les citoyens le 4 septembre et on veut mettre en place des moyens pour que ces problèmes ne reviennent pas. »

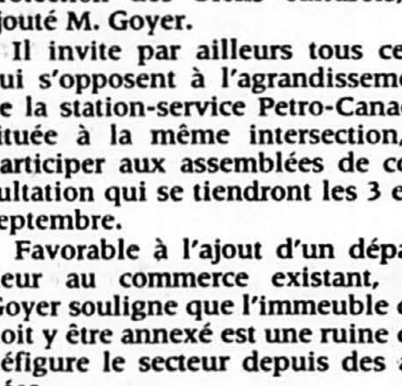
Plusieurs habitants du quartier étaient visiblement satisfaits du grand nettoyage amorcé par les policiers.

« Ça fait du bien », a déclaré Michel Tourigny, qui habite au coin des rues Iberville et de Maisonneuve et qui assistait au déploiement policier en compagnie de son fils de 11 ans et de sa femme.

« Les trafiquants ne se cachaient même plus, ajoute-t-il. J'ai souvent vu des transactions de drogues en plein jour dans la rue. »

Par ailleurs, l'escouade CARE, regroupant des policiers du SPCUM, de la SQ et de la GRC, ainsi que des représentants de Douanes et Revenu Canada, a saisi plus tôt dans la journée 19,9 kilos de haschisch et a arrêté quatre individus grâce à un chien pisteur et à un appareil de radioscopie. La drogue, valant près de 400 000 $, était dissimulée dans un bureau avec un double fond arrivé par bateau de Hambourg, en Allemagne.

L'EXPRESS DU MATIN



Entente de principe à l'Hôtel des Gouverneurs

■ Une entente de principe entre les employés et la direction de l'hôtel des Gouverneurs de Laval est intervenue hier. Elle comporte des hausses salariales de 5 % sur trois ans et une majoration de la contribution de l'employeur au REER des employés. L'entente sera soumise aux employés lors d'une assemblée générale, le 5 septembre.

Cadavre découvert

■ La Sûreté du Québec enquête pour déterminer les circonstances qui ont entouré le meurtre d'un jeune homme dont le cadavre a été découvert, hier matin, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, à une quarantaine de kilomètres de Montréal. Ce sont deux étudiants qui ont fait la macabre découverte près d'une grange, sur une ferme du rang de L'Acadie. La victime est un jeune homme dans la vingtaine dont l'identité n'avait pas encore été dévoilée hier après-midi. Selon les premières constatations, il aurait été atteint à la tête par deux projectiles d'une arme à feu de gros calibre.

Réseau de prostitution démantelé

■ La Division des enquêtes sur le crime organisé de la SQ a arrêté mercredi les dirigeants d'une agence d'escortes annonçant dans un quotidien montréalais. Selon les policiers, l'agence gérait en fait un réseau de prostitution et employait des mineures. Yvan Pitre, Dominic Decoste, Claude Vincent et Richard Trudel ont comparu hier au palais de justice de Longueuil pour répondre à des accusations de proxénétisme.

Recherchée pour un accident d'auto

■ Un juge de paix a émis hier un mandat d'arrestation contre Lyne Chase, 32 ans, de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui aurait causé la mort de trois personnes dans un accident d'auto, le 30 mars 1996. Le ministère public reproche à Mme Chase d'avoir conduit son véhicule en état d'ébriété. L'accident s'est produit à LaSalle, sur le boulevard Labelle, et a causé la mort de Carl Shedrick, Andrew Shedrick et Stanley Williams. On reproche à Mme Chase d'avoir non seulement été ivre au volant, mais également d'avoir conduit de façon dangereuse.

Nouveau comptoir de police à Mont-Royal

■ Le poste 31 ouvrira le 3 septembre un comptoir de services au 20, rue Roosevelt, à Mont-Royal. L'équipe du comptoir 31A, composée d'un sergent et de six agents, oeuvrera dans la prévention et servira de liaison avec la cour municipale locale. On pourra joindre le comptoir 31A au 280-2178.

Démission d'un juge

■ Le juge en chef de la Cour du Québec, Louis-Charles Fournier, a démissionné de son poste hier. Le ministre de la Justice, Paul Bégin, a fait avoir hier qu'il sera remplacé par Mme Huguette St-Louis qui occupait le poste de juge en chef adjointe de la Cour du Québec depuis 1988. Le juge Fournier a indiqué au ministre Bégin que son « état de santé ne lui permettait plus d'accomplir la lourde tâche que requiert sa fonction ». M. Fournir était juge en chef de la Cour du Québec depuis le 30 août 1995.

Trop de déchets recyclables enfouis

■ Le Centre Tri-Compost de Montréal demande au gouvernement d'interdire l'enfouissement des déchets de construction et de démolition, recyclables à 90 %. Selon le ministère de l'Environnement, cette quantité de 1 691 000 tonne de rebuts représente un quart de tous les déchets enfouis annuellement.



Pont-tunnel : le cauchemar achève

PIERRE GINGRAS

Le cauchemar achève. Plus que quelques heures.

Les trois voies du pont-tunnel Louis Hippolyte-LaFontaine en direction de Québec doivent être entièrement dégagées pour la période de pointe, cet après-midi, vers 15 h, et il n'y aura plus aucune entrave sur toute la longueur du chantier de construction, de l'échangeur Anjou jusqu'à Boucherville.

En direction de Montréal, les travaux de pavage doivent se terminer cette nuit, et on prévoit la libération définitive aux petites heures, samedi matin.

Si les heures de pointe se sont bien déroulées tout au cours de l'été, ironiquement, c'est en dehors des périodes habituelles d'achalandage que les automobilistes ont vécu les moments les plus pénibles, autant la nuit que les week-ends, reconnaît le ministère des Transports. Et c'est dans la soirée de mercredi que l'engorgement a atteint son paroxysme. On a fermé tour à tour la bretelle menant de la 132 à la route 20, puis celle qui fait le lien entre la route 20 et la 132, pavage oblige. Résultat : une attente d'une heure et demie, affirme le ministère, de deux heures et demie, soutient la Sûreté du Québec, et un ralentissement considérable sur le pont Jacques-Cartier.

Autre moment difficile, le samedi du long week-end du 1er juillet. Le pont Victoria était fermé pour réparation et, dans la soirée, le pont Jacques-Cartier servait de poste d'observation aux amateurs de feux d'artifice.

Si le cauchemar s'achève en fin de semaine, les perturbations ne sont pas terminées pour autant.

Dès la semaine prochaine, on commencera à réparer la partie supérieure des dix viaducs qui surplombent la route 25 donnant accès au pont-tunnel. On prévoit donc fermer une voie à l'occasion, toujours en dehors des heures de pointe, en raison des débris qui pourraient tomber sur la chaussée, notamment sous les viaducs Sherbrooke, Hochelaga et Souligny, Est et Ouest...

Le pont Victoria sera aussi fermé de 21 h samedi jusqu'à 4 h mercredi. Les 30 000 automobilistes qui empruntent cette voie quotidiennement devront se joindre au 100 000 qui traversent le pont Jacques-Cartier, et aux 250 000 qui circulent sur le pont Champlain et dans le pont-tunnel. Au ministère des Transport, on ne croit pas que cette fermeture aura un grand impact sur la circulation mardi matin.

Autres perturbations en vue dans le pont-tunnel lors de l'installation de nouvelles caméras et diverses réparations qui se dérouleront durant quelques semaines, à partir de la fin de septembre. On devrait fermer une voie, en dehors des heures d'affluence.

Si les usagers de la route 40 ont été épargnés jusqu'ici, ils vivront des moments difficiles dans les jours qui viennent quand commenceront les réparations sur le pont qui surplombe la rivière l'Assomption, près de Repentigny. En dehors des heures d'affluence, la circulation sera détournée vers les voies d'accès

Si le ministère se dit heureux du déroulement des travaux au chantier Louis-H.-LaFontaine, la Sûreté du Québec affiche aussi sa satisfaction. Les gens se sont montrés très civilisés, fait-on valoir. Du 1er mai au 29 août, on parle de 227 constats d'infraction pour vitesse excessive, pour avoir suivi de trop près un autre véhicule ou pour n'avoir pas respecté la signalisation, notamment dans les couloirs réservés aux autobus. Il a été impossible d'obtenir plus détail sur ces infractions. De l'avis de la Sûreté, le nombre de constats n'est pas élevé puisque en période normale, on émet une douzaine de billets à l'heure, la nuit, lorsqu'on surveille la vitesse aux abords du pont-tunnel.

On a aussi compté 80 accidents dont une dizaine ont causé des blessures.

Montréal agrandit le Quartier chinois

GILLES PAQUIN

Montréal injectera près de quatre millions de dollars pour refaire une beauté au Quartier chinois, espérant ainsi y attirer des centaines de familles sino-montréalaises, d'importants investissements asiatiques et plus de touristes.

Les capitaux de Hong Kong, de Chine et de Taïwan affluent à Toronto et Vancouver, mais Montréal n'a pas reçu sa part, a déclaré hier le maire Pierre Bourque lors du dévoilement de la version préliminaire du premier plan d'aménagement de ce quartier.

Si la Ville est prête à soutenir les efforts de la communauté d'origine chinoise pour relancer ce secteur, c'est d'abord à celle-ci qu'il revient d'investir, a ajouté le maire. Montréal pourrait ainsi profiter de centaines de millions provenant des pays asiatiques.

L'action des autorités municipales visera à favoriser la réalisation de projets résidentiels, commerciaux et communautaires. Dans un premier temps, la Ville cédera un terrain, à l'angle des rues Viger et Hôtel-de-Ville, pour la construction de l'Hôpital chinois ; elle prêtera un immeuble au Centre Uni de la communauté chinoise pour y aménager son centre culturel et elle améliorera ses services.

Par la suite, la Ville aidera au développement de l'habitation par les promoteurs du secteur privé en offrant divers programmes de soutien. Selon le responsable de l'urbanisme au comité exécutif, Pierre Goyer, le quartier étendu peut maintenant recevoir 600 logements supplémentaires.

Le périmètre élargi reconnu par la Ville s'étend entre les rues Bleury et Sainte-Elizabeth, et entre la rue Viger et le boulevard René-Lévesque. Il est partagé entre un secteur commercial des deux côtés du boulevard Saint-Laurent, et, dans les rues voisines, un secteur davantage institutionnel avec deux zones résidentielles aux extrémités.

Le plan conçu de concert avec divers organismes du secteur prévoit également la création d'une association de commerçants et éventuellement, d'une Société d'initiative et de développement (SIDAC).

Le président de l'Hôpital chinois, Peter Tang, s'est montré satisfait des propositions de la Ville.

L'offre allumée de la rentrée !

C'est clair que cette offre éclaire.



Abonnez-vous dès aujourd'hui à l'un des forfaits Amigo de Cantel et obtenez gratuitement une montre Timex MD Indiglo MD, éclairage de nuit !

Ajoutez à cela que vous avez le choix entre le Flip DPC 550 ou le Nokia couleur offerts sans supplément, et vous découvrirez une autre excellente raison de profiter de cette offre brillante !



0 $

Flip DPC 550 de Motorola ou Nokia 636 offert en rouge, bleu, jaune, vert ou noir.



Les heures amigo

QUAND ON RECHERCHE COMMODITÉ ET SÉCURITÉ

- 10¢ la minute : appels locaux, le soir et le week-end.
- 95¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.

19,95 $ par mois

Les loisirs amigo

POUR LES GENS TOUJOURS EN MOUVEMENT

- 0¢ la minute : 600 minutes par mois d'appels locaux, le soir et le week-end.
- 65¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.

Seulement 35,95 $ par mois

Gratuit : 600 minutes

CANTEL MD

Pour commander votre téléphone, ou pour obtenir plus d'information, composez le

1 800 397-9989.

Les Amis G.O. CANTEL

Gagnez de magnifiques prix grâce aux Amis G.O. de Cantel.

Les Amis G.O. participent à une foule d'événements. Venez les rencontrer et courez la chance de gagner des prix, de faire des appels gratuits et d'essayer les plus récentes nouveautés cellulaires de Cantel.

Offre en vigueur jusqu'au 8 septembre 1996. Valable uniquement pour les nouvelles mises en service. Tous les détails dans les magasins participants. Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Engagement minimum requis. Frais d'accès au système et frais de résiliation anticipée exigibles. Sous réserve d'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent. Heures en soirée : de 18 h à 8 h, du lundi au vendredi. Heures le week-end : de 18 h le vendredi à 8 h le lundi. Téléphone offert sans frais supplémentaires.

CANTEL MD AGENT AGRÉÉ

CELLULAND DORVAL
11275, ch. de la Côte-de-Liesse
(514) 631-7000

CELLULAND MONTRÉAL
5341, rue Ferrier
(514) 731-5849
1011, rue Fleury E.
(514) 381-4148
4146 A, Ste-Catherine O.
(514) 934-0707
5829, rue St-Hubert
(514) 278-3206
6670, rue St-Jacques
(514) 481-8455
5429, boul. St-Laurent
(514) 278-1873
50, boul. Crémazie O., bur. 10
(514) 388-0066

CELLULAND MONTRÉAL-NORD
5057, boul. Henri-Bourassa E.
(514) 322-6252

CELLULAND LAVAL
350, boul. Curé-Labelle
(514) 682-1657
216, boul. Curé-Labelle
(514) 963-3001
155 D, boul. des Laurentides
(514) 629-6609

CELLULAND LONGUEUIL
1832, boul. Marie-Victorin
(514) 442-1184

CELLULAND REPENTIGNY
358 C, rue Notre-Dame
(514) 585-3000

CELLULAND SAINT-EUSTACHE
180, 25e avenue, bur. 105
(514) 623-0153

CELLULAND SAINT-LAURENT
1794, ch. Côte-Vertu
(514) 333-0636

CELLULAND SAINT-LÉONARD
5110, rue Jean-Talon E.
(514) 723-4258

CELLULAND WEST ISLAND
295 C, boul. Saint-Jean
(514) 694-4718

MONTRÉAL
CELLULAIRE LOCH
1008, rue Clark, bur. 206 B
(514) 954-0287
416, boul. Jean-Talon O., bur. 100
(514) 272-2355

FORTIN AUTO RADIO
5540, boul. Métropolitain E.
(514) 255-2720

VIATEL COMMUNICATIONS
12356, rue Lachapelle
(514) 856-1884

TEL-LOC
426, rue Guy
(514) 938-3800

MONTRÉAL NORD
CELLULAIRE DIGITALE INC.
10198, boul. Pie IX
(514) 329-0000

CARIGNAN
RADIO D'AUTO FÉLIX
2255, ch. de Chambly
(514) 658-5241

DORION
UNICEL ENR.
296, boul. Harwood, bur. 4
(514) 424-7082

DORVAL
CELLULAIRE MOBILNET
1405, route Transcanadienne, bur. 200
(514) 683-9191

LAVAL
LAVAL CELLULAIRE
2119, boul. du Carrefour
(514) 682-9911

LONGUEUIL
COMMUNICATION ÉLITE
1289, ch. de Chambly
(514) 928-2355

POINTE-AUX-TREMBLES
COMMUNICATIONS M.S
12870, rue Sherbrooke E.
(514) 642-2308

ROSEMÈRE
TELCOM RIVE-NORD INC.
232, boul. Labelle
(514) 433-0769

SAINT-LÉONARD
ALARMES FOX COMMUNICATIONS
4255, boul. Métropolitain E.
(514) 990-4942

VICTORIAVILLE
COMMUNICATIONS SPECTROCOM
99, boul. Bois-Francs S.
(819) 752-6935

OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
CELLTEL
950, boul. St-Jean
(514) 426-9999

Offres en vigueur uniquement dans les magasins participants des chaînes suivantes :

AVENTURE — LA CABINE TÉLÉPHONIQUE — RadioShack. — FUTURE SHOP — CELLULAND — CANTEL Centres de communications

Ne parlez plus des plaines d'Abraham



Nathalie
PETROWSKI

Depuis que j'ai vu *Le Sort de l'Amérique*, le dernier documentaire de Jacques Godbout lancé au FFM cette semaine, une question me hante.

La question est la suivante. Est-il vrai de prétendre que la bataille des plaines d'Abraham ayant eu lieu en 1759, tout le monde aujourd'hui s'en torche royalement ?

C'est en tout cas ce que prétend Godbout. Il le dit même en gros plan à la caméra. C'est le grand moment de vérité de son film, à l'exception de la scène où René Daniel Dubois se prend pour Voltaire et se promène en perruque et en calèche dans Québec.

— Dans le fond, à part moi, tout le monde s'en tape des plaines d'Abraham, se lamente Godbout.

En général, je ne mords pas à de telles provocations que je considère cousues de fil blanc, sinon de câble à bateau. Mais cette fois-ci, c'était plus fort que moi. Je trépignais.

Non, mais pour qui il se prend ?

La bataille des plaines d'Abraham, ça intéresse tout le monde, O.K., là ? C'est le mythe fondateur de notre société.

Et même si la bataille des Plaines n'est que la CONSÉQUENCE d'une foule de circonstances atténuantes remontant à Guillaume le Conquérant, elle est le point tournant de NOTRE histoire, ou si vous voulez, une des raisons pour lesquelles nous bouffons du Macdo plutôt que de la tête de veau.

Alors, ne venez surtout pas me dire que sept millions de Québécois se tapent de ce qui s'est passé sur les plaines d'Abraham...

■■■

Forte de mon indignation, je me suis dit que j'allais prouver à ce grand parleur de Godbout qu'il se fourrait un doigt et un bras dans l'oeil. J'ai immédiatement appelé mon petit frère, Nico, 17 ans. Nico vient tout juste de terminer son secondaire. La bataille des plaines d'Abraham est encore toute fraîche dans sa mémoire puisqu'elle est obligatoirement inscrite au programme du ministère de l'Éducation.

Il était midi et comme tout troglodyte qui se respecte, Nico dormait. Il n'avait pas sitôt décroché l'appareil que je passais à l'attaque sans préliminaires.

En stratégie militaire comme en journalisme, il faut toujours battre son frère au moment où il s'y attend le moins.

— Parle-moi de la bataille des plaines d'Abraham, Nico.

— La quoi ?

— Réveille, mon vieux. 1759, la bataille des plaines d'Abraham, Wolfe, Montcalm.

Il y eut un long silence au bout du fil ponctué de puissants bâillements.

— Attends une minute, je vais m'asseoir.

Au bout de quelques secondes de flottement, Nico était assis et prêt à mettre cartes sur table.

Le texte qui suit est le verbatim intégral de ses réflexions. Je n'ai rien inventé, je vous le jure. C'est texto à la virgule près.

— Bon, il y avait le général Montcalm et des troupes... des troupes anglaises euh... ils se battaient, oui c'est ça, ils se battaient...

— Pourquoi ils se battaient ?

— Dis-moi-le pas, je le sais... ils se battaient euh... ils se battaient pourquoi déjà ?

J'ai dit à Nico d'aller se recoucher et j'ai appelé à la direction des programmes d'histoire du ministère de l'Éducation. Les fonctionnaires du ministère ne seraient pas ingrats au point de se taper d'un temps fort de leur histoire, quand même ?

Manque de chance, il n'existe pas de direction des programmes d'histoire au ministère de l'Éducation. Il existe seulement une direction de la Formation générale des jeunes qui fournit aux profs des cahiers de charge leur expliquant comment enseigner l'histoire, de l'empire français d'Amérique jusqu'au Québec d'aujourd'hui. Bon, enfin !

Au bout de quelques minutes, j'avais son secrétaire en chef au bout du fil. Il s'appelle Marius Langlois. Le texte qui suit est le verbatim intégral de ses réflexions. Une fois de plus, je n'invente rien, parole de journaliste.

— Nous ne faisons jamais mention de la bataille des plaines d'Abraham dans notre programme d'études, a commencé par me dire Marius Langlois.

— Pardon ?

— La bataille des plaines d'Abraham est pour nous une bataille parmi tant d'autres. Nous la situons dans le contexte global de la Conquête. De la même manière, nous ne parlons ni de Wolfe, de Montcalm ou de Vaudreuil. Nous ne voulons pas personnaliser les événements.

J'ai demandé à Marius Langlois de répéter. On sait jamais, j'avais peut-être mal compris. Mais non. Les batailles n'existent pas pour le ministère de l'Éducation. Elles sont événementielles. En d'autres mots, ce sont de sordides faits divers sans pertinence ou portée, un peu comme les matchs de lutte au câble ou le combat des clips à MusiquePlus.

La bataille des plaines d'Abraham ou celle de Waterloo, who cares ?

Et le pire, c'est que cette approche globale, instaurée en 1980 sous le docteur Camille Laurin, n'a jamais fait l'ombre d'une contestation chez les profs du secondaire. Tous sont probablement soulagés de ne plus se taper la poutine d'une bataille qui a scellé notre sort à jamais.

Je suis peut-être vieux jeu, mais je trouve tout cela un peu barbare. Ne pas accorder d'importance aux DÉTAILS de l'histoire, c'est comme se contenter de la bande-annonce plutôt que du film.

C'est dire en fait que nous n'avons pas d'HISTOIRE, c'est-à-dire aucun événement dans notre passé qui vaille la peine d'être raconté dans ses détails et ses circonvolutions. C'est désolant.

Il y a quand même une fin heureuse à mon histoire.

En désespoir de cause, j'ai supplié Nico d'aller voir le documentaire de Godbout.

Nico a accepté pour autant que je lui trouve des billets pour le concert de J.J. Cale. Affaire conclue.

Son opinion finale ? Il a adoré le film. Sincèrement. Il m'a même juré ne pas avoir une fois cogné des clous tellement il était captivé.

— Crois-tu que si t'avais vu le film avant t'aurais pas coulé ton cours d'histoire ?

Réponse : Je l'aurais coulé pareil, mais ça m'aurait aidé à comprendre ben des affaires...

La cassette du *Sort de l'Amérique* sera bientôt en vente dans toutes les bonnes librairies de la province. Si vous avez un ado amnésique qui confond la bataille des plaines d'Abraham avec l'arrivée au pays de Jacques Cartier, achetez-lui la cassette. Foi de Montcalm, il risque d'en redemander.

Un élève pourra finir ses études en anglais

YVES BOISVERT

En 1989, quand Omar Abbas est arrivé au Québec avec ses parents, il a obtenu la permission de s'inscrire à l'école anglaise. Ses parents se sont séparés, et l'an dernier, le jeune homme a fait sa quatrième secondaire en Iraq, là où vit maintenant son père. Quand il est revenu à Montréal, les fonctionnaires avaient changé d'idée : il devait aller à l'école française.

Dans un jugement rendu récemment, le juge Alphonse Barbeau, de la Cour supérieure, vient de conclure que la Commission d'appel de la langue d'enseignement avait agi de façon arbitraire avec cet adolescent de 16 ans. S'il avait droit à une dérogation en 1989, il y a toujours droit aujourd'hui.

En effet, Omar n'entre dans aucune des catégories d'exception à la Loi 101 (Charte de la langue française) qui stipule que les élèves québécois doivent recevoir l'enseignement en français. Sa mère a été éduquée en anglais, mais pas au Canada, et elle n'a donc pas le droit d'envoyer ses enfants à l'école anglaise.

En cas de « situation grave d'ordre familial ou humanitaire », la commission peut envoyer le dossier au ministre. C'est ce qui fut fait en 1989, et c'est sur cette base que le jeune Omar put accéder à l'école privée et subventionnée de langue anglaise St. Georges — il y excelle, d'ailleurs.

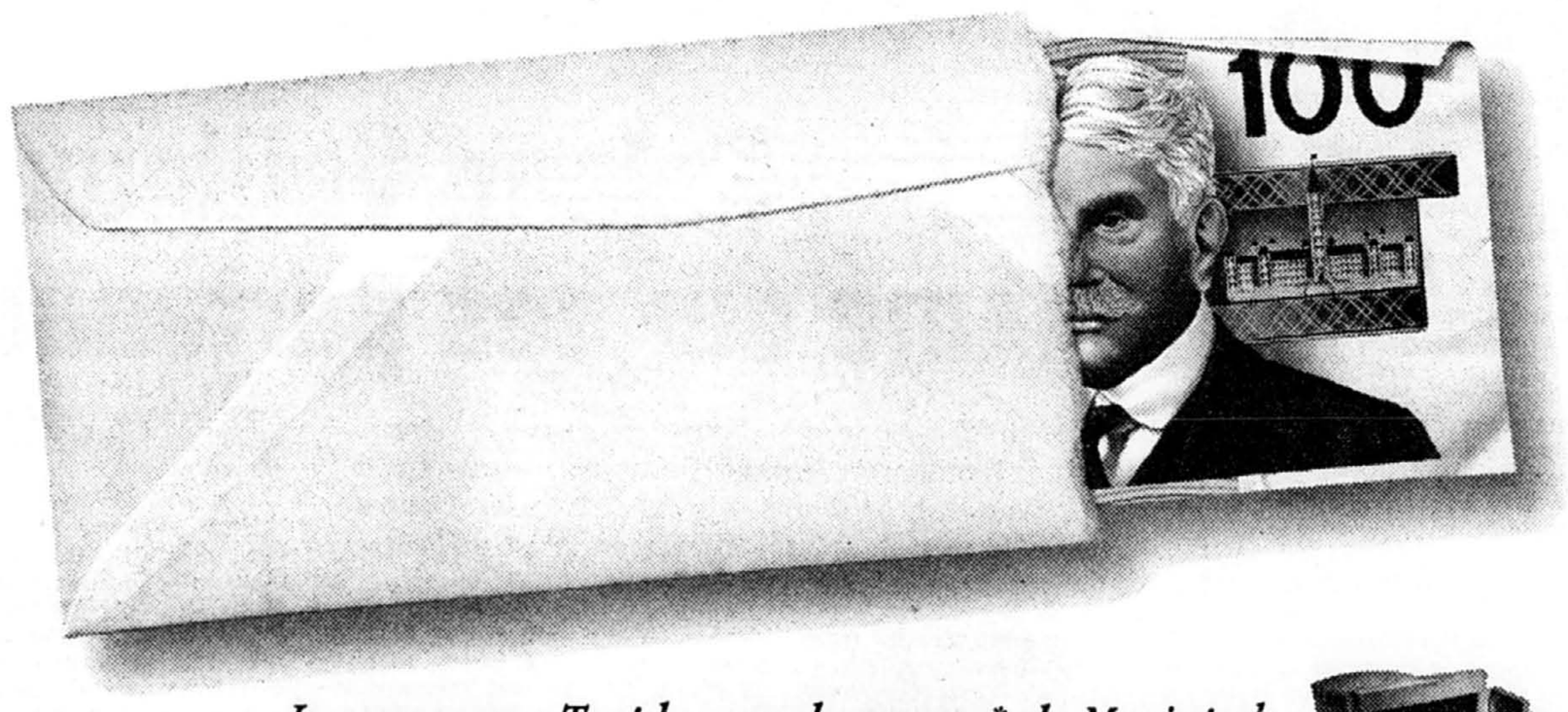
Maintenant qu'il doit compléter la dernière année de son cours secondaire, Omar se fait dire que la dérogation ne tient plus. Il est inquiet car sa connaissance du français est pauvre, et craint d'échouer.

Le juge Barbeau ne s'explique pas ce revirement de la part des fonctionnaires de l'Éducation. S'il n'avait pas droit à cette dérogation, c'était en 1989 d'en décider ainsi, pas sept ans plus tard. Le juge trouve cette décision d'autant plus arbitraire qu'elle n'est pas expliquée. Vu l'époque cruciale de la vie du jeune homme où elle survient, on ne peut la tolérer.

Le juge ordonne donc la réintégration d'Omar à l'école St. Georges. Le ministère dispose de 30 jours pour en appeler.

Nous recherchons personnes ayant subi de la
CHIMIOTHÉRAPIE
ou de la
RADIOTHÉRAPIE
ou de la
CHIRURGIE
pour le traitement du cancer à l'intérieur de 24 mois.
Ces personnes répondront à un questionnaire de recherche médicale d'une durée de 45 min.
AVEC RÉTRIBUTION. Contactez Linda Migneault au
(514) 582-8133.
2413979

On vous donne
un billet
pour prendre
un jour de congé
et acheter
un Macintosh.



Le concours «Tout le monde gagne» de Macintosh*



La confusion s'arrête ici. Si vous ne gagnez ni le Grand Prix ni 500 $, vous pouvez vous consoler avec le 100 $ que vous obtenez en achetant un ordinateur Macintosh.md

Tout le monde gagne 100 $

Effectuez votre achat entre le 25 juillet et le 13 octobre 1996 et obtenez 100 $! Vous obtenez aussi un des ordinateurs personnels les plus compatibles et les plus faciles d'utilisation offerts sur le marché. Et vous pouvez participer automatiquement au Grand Prix.[2]

Une chance sur 10 de gagner 500 $

Vous obtenez aussi une chance sur 10 de gagner 500 $.[3] Difficile de trouver de meilleures probabilités. Mais ce n'est pas tout. Il y a mieux.



Le Grand Prix

Vous courez automatiquement la chance de gagner environ 15 000 $ d'équipement dernier cri,[4] comprenant un Power Macintosh™ 8500 avec lecteur de CD-ROM et moniteur AV de 17 po, un modem 28, 8, un calepin électronique Newton™ MessagePad™ 130, une imprimante Color StyleWriter™ 2500 d'Apple, un scanner Color OneScanner™ 600/27 d'Apple, un appareil photo numérique QuickTake™ 150 et un caméscope Sony.

Comment ça fonctionne?

Achetez un Macintosh chez un concessionnaire autorisé Apple Canada participant et obtenez 100 $. Pour connaître le nom du concessionnaire le plus proche, appelez sans frais au 1 800 665-2775. Pour obtenir plus de renseignements sur la gamme des produits Apple, visitez notre site Web : http://www.apple.ca

Apple

**Passez chez un concessionnaire autorisé Apple Canada pour obtenir plus d'information. 1. Inclut tous les ordinateurs Macintosh, sauf les Power Macintosh 8500/9500, les Macintosh LC580 et les Macintosh PowerBook. 2. Aucun achat n'est requis pour participer au Grand Prix. Pour gagner, vous devez répondre correctement à une question réglementaire. 3. Pour gagner 500 $, vous devez répondre correctement à une question réglementaire. Les prix de 100 $ et 500 $ sont envoyés par courrier. 4. Le Grand Prix comprend un Power Macintosh 8500 de 16 Mo, 2 Go HD CD 600, un moniteur de 17 po avec haut-parleurs, un modem 28.8 Global Village, une imprimante Color StyleWriter 2500 d'Apple, un scanner Color OneScanner 600/27 d'Apple, un appareil photo numérique QuickTake 150, un calepin électronique Newton MessagePad 130 et un caméscope Sony. Sony et Global Village sont des marques déposées de leurs propriétaires respectifs. Les autres marques déposées sont la propriété d'Apple Computer, Inc.*

DANIEL BÉLANGER EN SPECTACLE
«LE SPECTRUM DANS LE DÉSORDRE»
du 10 au 14 [illegible] à 20h
Déjà complet !
EN SUPPLÉMENTAIRE DU 17 AU 21 SEPTEMBRE EN VENTE DÈS MAINTENANT
BILLETS EN VENTE MAINTENANT au Spectrum aux comptoirs Admission et au 790-1245
(+taxes et frais de service)
La Presse SODEC

Le pacha de la drogue plaide coupable

ANDRÉ CÉDILOT

Daniel (Dany» Serero, l'un des principaux fournisseurs de drogue du crime organisé au Canada, a reconnu, hier en Cour du Québec, avoir participé à l'importation de quantités industrielles de haschisch et de cocaïne.

En deux ans, du 1er avril 1994 au 18 avril 1996, jour de son arrestation, Serero et une quinzaine d'associés ont préparé l'entrée au pays d'au moins cinq chargements de cannabis et de cocaïne totalisant près de 3500 kilos !

Des policiers de la GRC et de la CUM, qui épiaient Serero et son gang à Montréal et ailleurs dans le monde, ont tout fait échouer en saisissant des cargaisons de haschisch à Toronto, Londres et Montréal. Un projet de 300 kilos avait aussi été tué dans l'oeuf au Pakistan, en janvier 1995.

Le gang s'apprêtait à mettre la main sur 170 kilos de cocaïne à Montréal quand les policiers ont mis le point final à leur enquête. Cette importante quantité de poudre blanche était destinée au caïd italien Frank Cotroni, qui cherchait une nouvelle voie d'approvisionnement.

Originaire de Casablanca, au Maroc, Serero, 37 ans, surnommé « L'Arabe » par ses acolytes, vit à Montréal depuis plusieurs années. Soi-disant « petit fleuriste » du quartier Émard, il menait une vie de pacha. Il portait les plus beaux vêtements, habitait un luxueux penthouse au Square Westmount, fréquentait les meilleurs restaurants et roulait en Rolls Royce.

Dans des conversations interceptées par la police, Serero confiait à son « gérant d'affaires », ancien vice-président chez Wood Gundy, Wallace Lee, en liberté contre cautionnement, qu'il avait « quelques projets à finaliser » avant de prendre sa retraite à Monte-Carlo et au Portugal, sur son bateau !

Si l'on en croit les documents de police déposés au greffe de la Cour du Québec, Serero a déclaré des revenus imposables moyens de... 21 959 $ depuis 1989, alors qu'il dépensait quelque 45 000 $ par mois ! Dans le milieu criminel, il était vu comme le successeur du célèbre chef du gang de l'Ouest, Allan Ross, emprisonné aux États-Unis depuis 1992.

Serero était en relation avec la plupart des gros bonnets du trafic de drogue, dont Adrien Dubois, de la célèbre famille de Saint-Henri, et Jacques Deschenes, l'un des leaders du groupe Dark Circle, chargé des « missions » périlleuses dans la guerre que livrent les Rock Machine aux Hells Angels.

Serero, qui a aussi un domaine à Sainte-Adèle (l'endroit est maintenant à vendre) travaillait souvent à partir d'un restaurant italien bien connu de la région. Il se servait d'un appartement à Marbella, en Espagne, pour transmettre des informations à ses associés européens.

Bourreau de travail, Serero tramait constamment des importations de « multi-tonnes de drogue » en provenance du Pakistan, d'Afrique ou d'ailleurs. Il voyageait régulièrement en Europe, en Asie et au Moyen-Orient.

En avouant sa culpabilité devant le juge Jean-Pierre Bonin, Serero est passible de l'emprisonnement à vie. Il connaîtra sa sentence le 6 septembre, en même temps qu'un de ses hommes de main, Roderick Januska, 32 ans, alias « The Dog ».

En début de semaine, « l'alter ego » de Serero (il le représentait à l'extérieur du pays), Salvatore Panetta, 41 ans, a écopé de huit ans de pénitencier.

Évacuation massive à la suite d'un déraillement à Dalhousie

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
DALHOUSIE

« Il y avait un tas, ça avait l'air d'un gros monstre ! Je ne suis pas habituée de voir des bâtisses là et sur le coup je me suis demandé ce qui arrivait. Habituellement quand je regarde par la fenêtre, il n'y a rien à cet endroit parce que c'est la voie ferrée qui passe. »

Élaine Théoret est du groupe de 120 personnes habitant une quarantaine de maisons qui ont dû être évacuées d'urgence, vers 11 h hier, après qu'environ 45 wagons, dont trois remplis de peroxyde d'hydrogène, se furent détachés d'un convoi de marchandise de 69 wagons du Canadien Pacifique. Cet incident s'est produit dans le petit village de Dalhousie, situé près de Rivière-Beaudette, à cheval sur la frontière de l'Ontario et du Québec : la queue du déraillement et l'incendie se sont produits dans la partie ontarienne et le déversement, dans celle du Québec.

Trente-cinq wagons se sont empilés les uns sur les autres et plusieurs ont pris feu. L'un d'eux, rempli de peroxyde, a perdu son chargement qui s'est écoulé par les valves du haut. Les deux autres wagons contenant ce produit toxique sont demeurés debout.

« Je prenais mon petit déjeuner, raconte Mme Théoret, lorsque j'ai senti une forte odeur et de la fumée qui entraient par les fenêtres. J'ai regardé dehors et j'ai été très surprise par ce que je voyais. »

Mme Théoret, comme les autres évacués, ne savait pas encore, vers 14 h, quand elle allait réintégrer son domicile. « Ça ne me dérange pas, nous avons une autre maison du côté de l'Ontario et nous allons aller y dormir cette nuit. »

La population du village de Dalhousie — entre 200 et 250 personnes — est habituée à voir passer les trains car c'est le principal corridor entre Toronto et Québec. « Il en passe certainement entre 200 et 300 par mois », affirme Yves Pilon, soudeur pour le CP.

Mais hier, le village a été fortement secoué quand près des trois quarts des habitants ont dû monter dans des autobus scolaires pour se rendre au centre communautaire de Saint-Télesphore, à cinq kilomètres de là. La plupart des citoyens évacués ne sont pas restés longtemps à cet endroit car des amis ou des membres de leur famille sont venus les chercher.

« Le train passe presque dans ma cour. Je n'ai rien entendu. Il faut dire que nous sommes habitués à voir les trains passer. Mais j'ai senti une forte odeur », a déclaré Martine Besner, en tenant dans ses bras son bébé de 15 mois.



PHOTOS PIERRE McCANN, *La Presse*

Une partie des wagons qui ont quitté la voie à la frontière du Québec et de l'Ontario.



Martine Besner



Élaine Théorêt

Inspectée une heure auparavant

Une heure avant le déraillement, la partie de la voie ferrée où l'accident s'est produit a été inspectée et rien d'anormal n'a été décelé. Le déraillement est survenu dans une section bien droite.

La partie de tête du convoi, qui se rendait à Trois-Rivières, est allée s'arrêter à plus d'un kilomètre plus loin.

« Les maisons situées dans un périmètre d'un kilomètre en aval ont toutes été évacuées », a précisé le caporal Richard Bourdon, des affaires publiques de la Sûreté du Québec.

Le maire du village, Pierre Sauvé, a déclaré que les secours étaient arrivés rapidement. La SQ, la Police provinciale de l'Ontario et celle du CP ont travaillé conjointement, tandis qu'une vingtaine de pompiers québécois et ontariens éteignaient les flammes. Ils ont dû se frayer un chemin avec leurs camions à travers les champs de maïs pour pouvoir atteindre la scène de l'incendie.

Puis, des experts du ministère de l'Environnement et de la Faune ont examiné minutieusement le secteur touché afin d'évaluer le danger.

La police du CP n'avait pas encore déterminé en soirée la cause de l'accident. Si jamais il est d'origine criminelle, la SQ sera appelée à participer à l'enquête.

En fin d'après-midi, les spécialistes québécois ont conclu qu'il n'y avait pas de risque de contamination pour la population locale. La réintégration des maisons s'est faite graduellement par la suite.

« C'est la deuxième fois en 20 ans qu'il y a un déraillement ici. En 1977, un convoi était entré dans le bar », rappelle le maire Sauvé.

Texdel : Roland Veilleux rejette le blâme sur ses partenaires

CHARLES CÔTÉ

L'entrepreneur beauceron Roland Veilleux proteste qu'il ne détient qu'une minorité des actions de Texdel, l'entreprise textile menacée de fermeture. Il n'en n'est pas propriétaire, comme le mentionnait *La Presse*.

« J'ai investi dans Texdel pour assurer mon approvisionnement, a-t-il précisé. Mais l'opération n'est pas rentable. Il faudrait réinvestir dans l'usine et mes associés ne veulent pas. »

Selon M. Veilleux, l'actionnaire le plus important de Texdel est en fait M. Yves Laurent, fils du propriétaire de la buanderie industrielle voisine de Texdel et directeur en titre de l'usine Texdel. *La Presse* a tenté de joindre M. Laurent à plusieurs reprises, mardi, mercredi et hier, sans succès. Toujours selon M. Veilleux, M. Laurent détiendrait 50 % des actions de Texdel.

« Ma ligne, c'est la couture et la finition, a ajouté M. Veilleux. Le lavage, je n'y connais rien. Maintenant, j'ai des jeans à livrer et il faut que je les fasse laver quelque part. Si c'est pas chez Texdel, ce sera ailleurs. »

M. Veilleux pense trouver la capacité de lavage soit à Montréal, soit en Beauce.

« Je suis intervenu pour sauver l'usine, affirme M. Veilleux. Le plan de restructuration que j'ai proposé pour Texdel permet de sauvegarder 35 emplois dans le secteur de lavage. Ce nombre pourrait doubler d'ici six mois si on ajoute un deuxième quart de travail. »

Pour sa part, Giovanni Bruno, conseiller du Syndicat des travailleurs unis du Québec, un syndicat indépendant, affirme que M. Veilleux est plus mêlé aux affaires de Texdel qu'il veut le laisser paraître.

« Côme Poulin, l'avocat de Texdel, négocie en compagnie de Sylvie Veilleux, la fille de M. Veilleux, dit-il. Yves Laurent n'a jamais négocié avec nous. Les documents d'évaluation des employés et les relevés d'emplois viennent de RGR inc., l'entreprise de M. Veilleux à Saint-Georges. »

« Chaque fois qu'il y a des problèmes de paye ou de CSST, M. Laurent nous disait qu'il fallait s'adresser à la Beauce. Quand j'écrivais à Yves Laurent, souvent c'est Sylvie Veilleux qui me rappelait », ajoute M. Bruno

Il affirme aussi que Roger Toulouse, un haut cadre du groupe RGR et coactionnaire de Texdel à travers une compagnie de gestion, donne des ordres dans l'usine sans consulter M. Laurent.

Les Hells en visite à Verdun

CHARLES GRANDMONT

Une vingtaine de sympathisants des Hells Angels sont venus se balader à Verdun hier matin, « à la recherche d'un endroit où dîner », selon les explications qu'ils ont données aux policiers.

Sans même prendre le temps de casser la croûte, une dizaine d'entre eux se sont toutefois dirigés vers le repaire des Rock Machine, situé rue Lesage, à Verdun.

Quelques habitants du vieil entrepôt sont sortis pour accueillir la délégation des Hells Angels, provoquant « un peu de brasse-camarades, plus verbal que physique », selon le sergent-détective Alain Sylvain, du poste 22.

Les policiers, sur les dents, ont arrêté trois sympathisants des Rock Machine. L'un d'eux, âgé de 24 ans, avait en sa possession un pistolet 9 mm bien chargé et sera accusé aujourd'hui de port d'arme illégal. Les deux autres ont été relâchés quelques heures plus tard, après avoir réglé leurs contraventions impayées.

Deux sympathisants des Hells Angels ont aussi été arrêtés au coin mais ils ont été relâchés, eux aussi après avoir payé leurs tickets.

L'« affaire Redux » relance la controverse

Peut-on croire les chercheurs financés par l'industrie pharmaceutique ?

ANDRÉ PRATTE

L'épidémiologiste montréalais Lucien Abenhaim ne pouvait qu'être fier de lui : une recherche internationale qu'il a coordonnée sur les risques présentés par un médicament amaigrissant allait être publiée cette semaine dans le très prestigieux *New England Journal of Medicine*.

On imagine sa réaction quand il constata que le *Journal* publiait, dans le même numéro, un éditorial critiquant très sévèrement la recherche en question. Un éditorial rédigé par deux chercheurs américains ayant des liens connus avec le fabricant et les distributeurs du principal médicament concerné, le Redux. « L'un d'eux était payé pour se promener de congrès en congrès et démolir nos données ! J'étais furieux ! » raconte le docteur Abenhaim.

Le médecin de l'Hôpital général juif a protesté auprès de la revue. Celle-ci devrait publier dans son prochain numéro une note informant ses lecteurs de ces faits. « Mes opinions ne sont pas influencées par la source des fonds que je reçois », jure l'un des « éditorialistes », le docteur Gerald A. Faich.

Peut-être. Il n'empêche que cette affaire met à nouveau en lumière l'omniprésence des compagnies pharmaceutiques dans le financement de la recherche médicale. De plus en plus dépendants des fonds provenant de l'industrie — depuis cinq ans, la part des entreprises commerciales dans le financement de la recherche médicale est passée de 25 à 30 % —les chercheurs universitaires sont-ils en mesure de préserver leur indépendance ?

Question délicate

Une question délicate, admet-on au sein de la communauté scientifique. Mais la plupart des chercheurs interrogés se font rassurants, à commencer par le docteur Abenhaim lui-même. « On peut recevoir des fonds de l'industrie et garder son indépendance, dit-il. La preuve, c'est notre étude. » En effet cette recherche a été presque entièrement financée par le groupe Servier, fabricant du Redux. Cela n'a pas empêché les médecins impliqués de conclure que l'utilisation de ce type de médicaments entraîne des risques de contracter une maladie très grave, l'hypertension pulmonaire primitive.

En général, souligne Huy Ong, vice-doyen à la recherche de la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, les chercheurs restent libres de publier leurs résultats comme ils l'entendent et les entreprises commanditaires n'exercent sur eux aucune contrainte.

« Mais si une entreprise veut utiliser ces résultats dans un sens ou dans l'autre, admet-il, ça sort du contrôle du chercheur. Si une entreprise veut garder sur les tablettes des données qui sont défavorables à son produit, est-ce au chercheur de se lever sur la place publique ? »

La vie en rose

Partout on souligne que les projets de recherche sont soumis à l'approbation de comités d'éthique, que les articles scientifiques sont revus par des pairs, et qu'un chercheur qui tourne les coins ronds acquiert rapidement mauvaise réputation.

Mais cela ne rassure pas l'avocat Pierre Deschamps, qui a présidé un comité d'experts sur les contrôles et l'évaluation de la recherche clinique. Le rapport du comité souligne que le chercheur se retrouve fréquemment en situation de conflits d'intérêts potentiels, soit parce qu'il est à la fois chercheur et médecin traitant, soit parce qu'il est actionnaire ou consultant d'une entreprise. « Il faut aller voir dans le milieu et dire les choses telles qu'elles sont, soutient Me Deschamps. Que les gens disent que tout est beau, que tout est rose, ça m'inquiète. »

Montréal métro

Emplois précaires en hausse, sécurité en baisse

GEORGES LAMON

Depuis une dizaine d'années, le travail à temps partiel connaît un essor fulgurant. Pendant que le nombre de travailleurs à statut précaire augmente, la sécurité diminue.

Entre 1975 et 1992, leur proportion est passée de 7,1 à 15,1 % selon une étude de Diane-Gabrielle Tremblay. Ces emplois bien moins rémunérés sont principalement occupés par les femmes (72 %) et les jeunes de 15 à 24 ans (40 %).

Face à cette étonnante constatation, l'organisme Au bas de l'échelle, voué à la défense des non-syndiqués, soit 58 % de la main-d'oeuvre du Québec, a lancé, hier en conférence de presse, un appel pour stopper la « précarisation » du marché du travail « avant qu'elle ne devienne la règle plutôt que l'exception ».

Une première étude sur le travail précaire, coordonnée par Ghislaine Paquin pour Au bas de l'échelle, en arrive à la conclusion qu'il est urgent de moderniser et d'adapter la Loi sur les normes du travail aux nouvelles réalités « pour redonner tout son sens de protection des travailleurs non syndiqués ».

Le document de 36 pages intitulé « Attention : travail précaire. Des normes pour sortir de la précarité », analyse quatre formes de travail précaire : les mesures d'employabilité, le travail à temps partiel, le travail dans les agences de placement temporaire et le travail indépendant ou autonome.

En conférence de presse, hier, Ghislaine Paquin a insisté sur le fait que la précarisation des emplois n'est pas un phénomène naturel, ni une conséquence incontournable de la mondialisation des marchés. « Elle découle d'une vision néolibérale, note-t-elle, qui propose de soumettre le bien-être des humains aux lois sans coeur du libre marché. »

D'ailleurs, elle reproche au patronat d'utiliser de plus en plus les emplois précaires « pour éviter de payer des charges sociales, limiter l'application des droits au travail et exclure toute forme de sécurité d'emploi ».

Au chapitre des recommandations, l'organisme propose donc d'introduire dans la loi la journée normale de travail de huit heures et des recours contre un changement notable et injuste des conditions de travail. Il suggère également de limiter l'utilisation des agences à des besoins de surplus de main-d'oeuvre de manière juste et équitable. Sur le travail autonome, l'organisme recommande une clarification entre le travail salarié et le vrai travail autonome. La loi devrait, selon lui, interdire aux entreprises de forcer une personne à s'incorporer ou à signer un contrat d'entreprise pour obtenir ou garder un emploi.

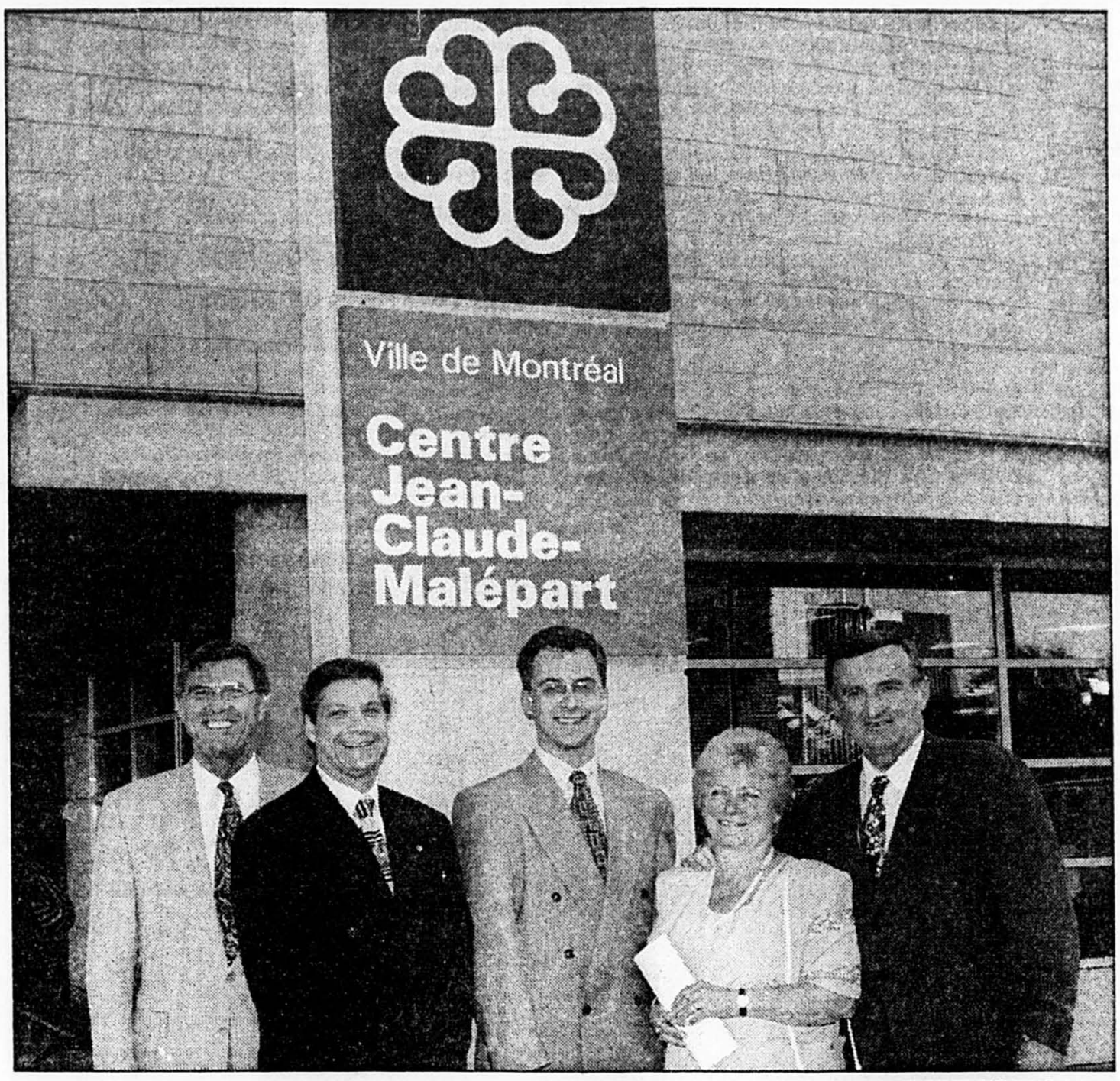


PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Centre Jean-Claude-Malépart

Le maire Pierre Bourque a inauguré hier le centre multifonctionnel nommé en l'honneur du regretté Jean-Claude Malépart. On le voit en compagnie de Pierre Gagnier, conseiller de Cartierville, Sammy Forcillo, vice-président du comité exécutif, Martin Lemay, conseiller de Sainte-Marie, et Pierrette Malépart, veuve de l'ancien député provincial et fédéral.

Robert Gabriel contraint de démissionner

FRANÇOIS BERGER

Le controversé leader mohawk Robert Gabriel a été contraint de démissionner de son poste de responsable de la sécurité publique dans le territoire autochtone de Kanesatake, près d'Oka, devant les protestations de résidants mécontents de l'administration de la justice dans la communauté indienne.

Son fameux *Watch Team* , une patrouille non armée souvent présentée comme l'ébauche d'un corps de police mohawk, est passé la semaine dernière sous le contrôle du nouveau grand chef James Gabriel, élu le mois dernier en remplacement de Jerry Peltier.

Le nouveau chef, âgé de 30 ans, a promis de ramener l'ordre dans la communauté où sévissent encore, de son propre aveu, des bandes criminelles et où la culture de la marijuana se poursuit malgré les raids policiers. James Gabriel a déclaré au lendemain de son élection que « les changements doivent arriver rapidement » afin de conserver la confiance des 1200 Mohawks de Kanesatake.

C'est à la suite d'une protestation organisée par une trentaine de Mohawks, aux bureaux du conseil de bande le 15 août, que Robert Gabriel a remis sa démission. Il demeure cependant membre du conseil de bande.

Les protestataires ont dénoncé la poursuite de la culture du cannabis et l'incapacité apparente du *Watch Team* d'endiguer la criminalité montante chez les jeunes.

Robert Gabriel s'occupait de la sécurité publique depuis quatre ans à Kanesatake, mais son statut de « chef de police » en irritait plusieurs qui dénonçaient ses liens avec des promoteurs américains désireux d'implanter un casino dans le territoire indien.

Créé en 1994 à l'aide de subventions fédérales de plus de 340 000 $, le *Watch Team* est composé de neuf intervenants sociaux et de cinq téléphonistes censés s'occuper des problèmes des jeunes et des familles. Mais son chef, Robert Gabriel, utilisait parfois la patrouille dans des interventions qui sont du ressort de la Sûreté du Québec (SQ).

Les protestataires mohawks ont aussi déploré que la SQ n'accepte de répondre aux appels que lorsqu'un consentement est obtenu du conseil de bande, ce qui occasionnerait des délais indus. En fait, les agents de la SQ ne s'aventurent que très prudemment dans le territoire indien depuis les événements violents de l'été 1990 entre les Mohawks et les forces policières et ensuite l'armée.

Le nouveau chef James Gabriel a admis mercredi, dans une entrevue avec *La Presse* , que les délais d'intervention de la SQ sont très longs. Mais dorénavant, c'est lui qui assume directement l'administration de la justice, a-t-il souligné.

Il a indiqué qu'une enquête d'opinion sera menée, à compter de la semaine prochaine, auprès de la population mohawk afin de connaître ses préférences en matière de sécurité publique.

Entre-temps, le conseil de bande de Kanesatake a l'intention d'inviter dès novembre des peacekeepers des réserves de Kahnawake, au sud-ouest de Montréal, et d'Akwesasne, dans la région de Saint-Régis, à patrouiller son territoire. Les peacekeepers sont des policiers autochtones reconnus par les gouvernements, mais leur éventuelle intervention à Kanesatake doit recevoir l'assentiment de Québec et d'Ottawa. Des négociations se poursuivent entre toutes les parties.

Sa chute ayant provoqué une fausse couche, une avocate poursuit la Ville

MARCEL LAROCHE

Victime d'une fausse couche provoquée par une vilaine chute sur un trottoir enneigé et glacé, une avocate intente une poursuite civile de 156 000 $ contre la Ville de Montréal pour dommages physiques, moraux et financiers découlant de cet accident.

Dans un bref d'assignation qui doit être signifié sous peu, Diane Bélanger, bien connue comme spécialiste des questions d'immigration, allègue que le malheureux incident qui l'a tenue à l'écart de sa profession pendant cinq mois est imputable à la Ville de Montréal, qui a mal géré son service d'entretien des trottoirs en période hivernale.

Selon les faits énoncés dans la poursuite, l'avocate sortait d'une clinique d'obstétrique de la rue Cherrier, à Montréal, où elle venait de subir un examen de routine relativement au suivi de sa grossesse, qui en était alors à sa septième semaine, et marchait sur le trottoir quand elle a chuté sur la chaussée glacée, vers 16 h, le 27 février 1995.

L'avocate, accompagnée à ce moment de son conjoint, Denis Lapointe, qui tenait dans ses bras leur unique enfant âgé de quatre mois et demi, a été transportée par ambulance à l'hôpital Notre-Dame.

En raison de son état de santé, la victime n'a pu recevoir de médication pour soulager la douleur physique causée par une double fracture d'une cheville, pour finalement apprendre, 24 heures après son hospitalisation, que sa chute avait provoqué l'interruption de sa grossesse.

Pour tous les dommages moraux et physiques découlant de l'accident, dont le stress et l'anxiété relatifs à la fausse couche et l'incertitude d'être enceinte de nouveau, l'avocate de 38 ans réclame 133 000 $, avec des droits d'obtenir une indemnité additionnelle pour atteinte à sa fécondité.

La poursuite fait aussi état d'une réclamation de 13 600 $ de son conjoint et de 10 000 $ pour leur fils de deux ans privé temporairement de soins affectifs.

Examen psychiatrique

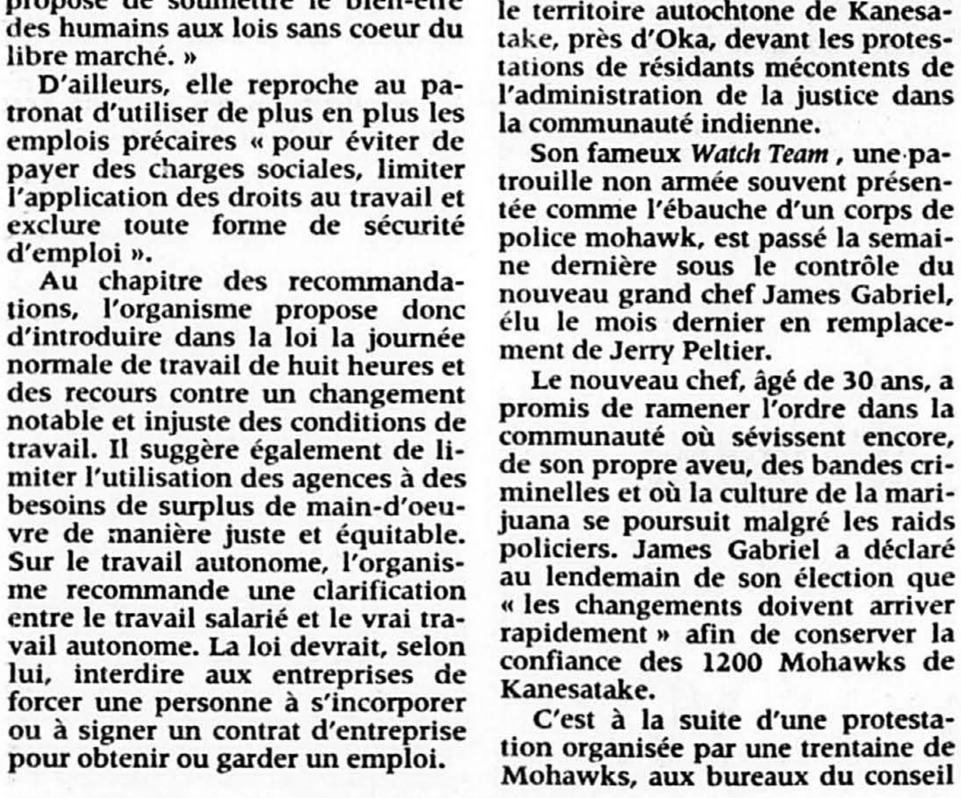
Le jeune garçon qui, refusant d'aller à l'école Saint-Louis lundi, aurait assené un coup de couteau à sa mère, sera soumis à une évaluation psychiatrique de la part de médecins à l'hôpital Sainte-Justine durant une période de 30 jours.

Le juge Robert Sacchitelle, de la chambre de la jeunesse, a justifié hier sa décision en tenant compte de la nature des chefs d'accusation retenus contre le jeune prévenu.

À l'issue de cette période, les médecins devront présenter leur rapport d'évaluation pour le 27 septembre.

Journées d'autographes

La Presse



Les Expos manient le crayon aussi bien que le bâton

Ce dimanche 1er septembre, de *12 h 15 à 12 h 45,* deux joueurs des Expos seront à l'*ExposFest* (niveau 100, côté troisième-but) pour signer des autographes.

Venez les rencontrer au *Kiosque d'autographes La Presse* et faites autographier votre programme, une balle, une carte, votre main...

Ce dimanche:
Henry Rodriguez et Mark Leiter

V2368796

100 % Expos

SEARS
présente



Venez visiter cette unique exposition sur l'histoire du hockey...

Ouvert ***gratuitement*** au public du mercredi au dimanche à un magasin Sears près de chez vous

Cette semaine:

28 août au 1er septembre, Fairview, Pointe-Claire

Participez aux jeux de hockey intéractifs

En collaboration avec:

SHOWDOWN! *Mettez vos tirs au défi*

SHUT OUT *Une expérience virtuelle de gardien de buts*

La Presse

ckmf 94,3 énergie

Q92 MONTREAL'S 92.5 FM

Bulletin de participation

Courez la chance de gagner:

GRAND PRIX:
- *Un plan de location de 2 ans pour une Ford Escort 1997 (valeur 6 500 $).*

Crédit Ford

PRIX HEBDOMADAIRES:
- *Un voyage (VIA Rail Première Classe) pour deux au Temple de la renommée du hockey à Toronto (valeur 750 $).*
- *Un sac de hockey rempli d'équipement (valeur 250 $).*
- *Une paire de billets pour un match des Canadiens (valeur 150 $).*

SEARS
Attendez-vous à plus

Remplir lisiblement et déposer au magasin SEARS-Fairview

Nom: Âge:

Adresse: Ville:

Province: Code postal:

Tél.(Rés.): Tél.(Bureau):

Question d'habileté:
(20 x 3) + 40 - 50 =

Les fac-similés faits à la main sont acceptés.
Règlements du concours disponibles au comptoir du service à la clientèle des magasins Sears participants.

143 morts dans un accident d'avion russe dans l'Arctique

Agence France-Presse
LONGYEARBYEN, Norvège

Un avion russe s'est écrasé hier sur une montagne de l'île norvégienne du Spitzberg (océan Arctique), tuant les 143 personnes à bord, essentiellement des mineurs russes et ukrainiens et leurs familles se rendant travailler sur cette terre au climat hostile.

L'appareil, un Tupolev 154 affrêté par la compagnie charbonnière russe ArcticOugol qui employait ces mineurs, s'est brisé en deux sur la crête d'une montagne à environ 1000 mètres d'altitude, selon les autorités locales.

L'accident aérien, le plus meurtrier jamais survenu sur le sol norvégien, s'est produit à environ 10 km à l'est de l'aéroport de Longyearbyen, le seul de l'archipel du Svalbard, territoire isolé et au climat glacial la majeure partie de l'année, situé non loin du pôle Nord.

L'avion de la compagnie russe Vnoukovo Airlines, parti de Moscou hier matin, a dévié, pour une raison encore inconnue, de la trajectoire habituelle pour atterrir sur l'aéroport. Il aurait dû en principe suivre, plus au sud, une vallée encaissée permettant d'y accéder entre des sommets enneigés.

Ce drame touche durement la petite communauté de mineurs russes et ukrainiens — au nombre de 1600 — qui sont les seuls, avec 1200 Norvégiens, à braver les conditions météorologiques pour exploiter des gisements de charbon, principale ressource de l'archipel avec la pêche.

Les drapeaux étaient en berne hier sur l'archipel et le seront aujourd'hui dans toute la Norvège.

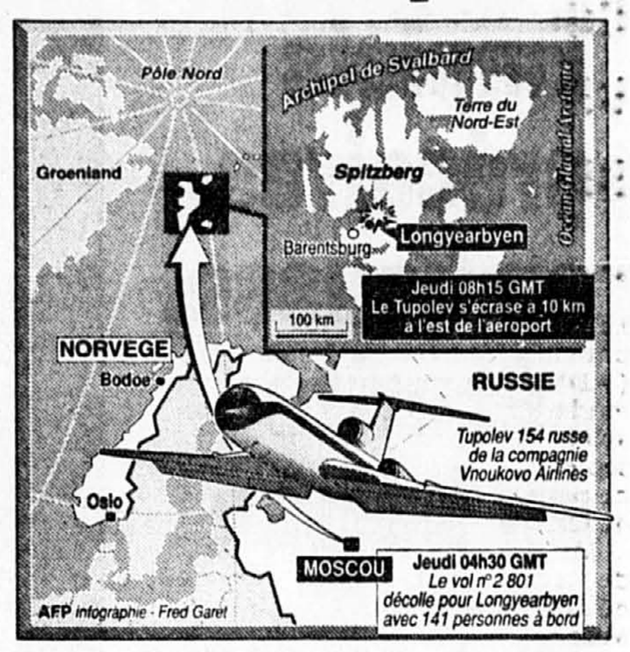
Les 129 passagers — 125 adultes et quatre enfants — allaient relever les mineurs et leurs familles présents sur place. C'est à environ 8 à 10 milles nautiques de l'aéroport que la tour de contrôle a perdu le contact avec l'avion, vers 10 h 15, alors que celui-ci devait atterrir quelques minutes plus tard.

La carlingue n'a pu être repérée que près de deux heures après, par des hélicoptères dépêchés sur place, les lieux de l'accident étant très difficiles à approcher par véhicule. Le gros de la carlingue se trouve, éclaté, au sommet de la montagne dite de « l'Opéra », mais des éléments de l'appareil ont glissé le long du versant.

Les sauveteurs ont constaté qu'aucune personne n'avait survécu. La compagnie Vnoukovo Airlines a toutefois affirmé que cinq personnes avaient survécu et avaient été hospitalisées.

Cette affirmation a été formellement démentie par Kjetil Antonsen, porte-parole de la préfecture de Longyearbyen, qui a centralisé les informations sur les secours. Selon lui, ces opérations ont été interrompues dans l'après-midi et la zone de l'accident fermée. « Nous ne croyons pas qu'il y ait d'espoirs de retrouver des survivants », a-t-il dit.

Une commission d'enquête norvégienne tentera d'éclaircir les causes de cet accident.



LE WEEK-END
VOUS N'AUREZ JAMAIS
ÉTÉ AUSSI PRÈS...
D'ÊTRE LOIN

À partir du 7 septembre, vous pouvez décoller le samedi et revenir le lundi ou le mardi suivant à des tarifs incroyables valables jusqu'au 10 décembre 1996.

Aller-retour à partir de Montréal

99$ Toronto
99$ Ottawa
159$ Halifax
169$ New York
199$ Thunder Bay
229$ Chicago
249$ Winnipeg
289$ Calgary
289$ Edmonton
289$ Vancouver
289$ Victoria
399$ Whitehorse
399$ Yellowknife

Appelez Canadien au 1-800-665-1177 ou votre agent de voyage dès maintenant!

Les tarifs s'appliquent aux voyages effectués entre le 7 septembre 1996 et le 10 décembre 1996. Ces tarifs ne s'appliquent qu'aux futures réservations. L'achat doit être fait au moins 3 jours à l'avance. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Les prix excluent la TPS, la TVQ et les taxes de départ. Les billets sont non remboursables à 100 %. Périodes d'interdiction : entre le 12 et le 15 octobre 1996 et entre 9 et le 12 novembre 1996. Les sièges sont attribués selon leur disponibilité. Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International ltée.

Canadien

Le Titanic émerge en pièces détachées

Reuter, AFP
NEW YORK

Une importante section de la coque du Titanic vacillait près de la surface de l'océan, hier soir, mais l'équipe de récupération devra attendre à aujourd'hui avant de la retirer de l'eau, 84 ans après que le navire eut frappé un iceberg dans l'Atlantique.

La pièce de 10 tonnes a été stabilisée à environ 75 mètres de la surface de l'eau, après avoir été tirée du fond de l'océan en moins de 30 minutes à l'aide de sacs contenant du diesel.

« La pièce est stabilisée sous la surface », a déclaré hier soir Chris Clancy, un porte-parole pour le navire Jim Kilabuck, qui est amarré au large des côtes de Terre-Neuve et aura la responsabilité de ramener la pièce aux États-Unis.

Il est prévu que la section de la coque sera amenée à Boston puis New York au cours des prochains jours. L'épave reposait à près de 4 kilomètres de profondeur.

Prévue pour mardi, la remontée de cette pièce avait été reportée à deux reprises à cause d'incidents techniques.

Cette délicate opération a fait appel à la technologie française, avec notamment la participation du sous-marin Nautile de l'Institut français pour la recherche et l'exploitation de la mer (IFREMER).

Le Titanic à la coque d'acier, qui était censé être insubmersible, sombra après avoir frappé un iceberg le 14 avril 1912, entraînant dans la mort 1523 des 2200 passagers et membres d'équipage qui se trouvaient à bord. L'épave fut localisée en 1985.

L'équipe affectée à la récupération de l'épave avait tenté en vain à deux reprises, plus tôt cette semaine, de retirer la section de la coque, mais des problèmes techniques avaient retardé l'opération.

Dans le cadre de l'expédition, plus de 1700 personnes, dont trois survivants du premier voyage transatlantique, sont venues depuis Boston et New York à bord de deux navires jusqu'au site, payant 1500 $ pour une croisière de neuf jours.

RMS Titanic, qui finance l'expédition et détient les droits sur les restes du navire, a récupéré quelque 4000 artéfacts depuis 1987. L'entreprise espère utiliser la section de la coque comme élément principal d'une exposition qui aura lieu le printemps prochain et peut-être dans un musée sur le Titanic.

La chaîne de télévision par câble Discovery, le réseau de télévision NBC et le Channel Four de la Grande-Bretagne diffuseront tous des documentaires sur la récupération du Titanic.

Affaire Dutroux : les mystères de la maison de Jumet restent entiers

Agence France-Presse
JUMET, Belgique

Les recherches s'annoncent longues dans la propriété du pédophile belge Marc Dutroux à Jumet, près de Charleroi (sud de la Belgique), où, hier, les enquêteurs n'avaient retrouvé aucun corps après trois jours de fouilles.

« On n'a rien trouvé jusqu'ici », a déclaré hier soir un porte-parole de la gendarmerie, le major Jean-Marie Boudin, en annonçant la suspension des travaux en raison des très fortes pluies qui tombent sans discontinuer depuis mercredi sur la Belgique.« Les fouilles reprendront vendredi avec les chiens et le radar », a précisé le major, dans cette propriété où seraient enterrées plusieurs victimes de Dutroux.

Le président du conseil d'ADM va quitter son poste

BRUNO BISSON

Le président du conseil d'administration d'Aéroports de Montréal (ADM), dont il fut aussi l'un des fondateurs, M. Arthur P. Earle, abandonnera ses fonctions le 12 septembre, après avoir décidé de ne pas solliciter un renouvellement de mandat.

M. Earle, qui fut aussi président de l'ancien Board of Trade (fusionné avec la chambre de commerce de Montréal), a été l'un des premiers hommes d'affaires de la métropole à réclamer du gouvernement fédéral qu'il cède la gestion des aéroports de Dorval et Mirabel à des organismes régionaux, plus près de leur milieu.

Il occupait le poste de président du conseil d'ADM depuis sa fondation, en 1992.

Selon le porte-parole d'ADM, Michel Fréchette, M. Earle, qui est aujourd'hui âgé de 74 ans, n'a pas demandé que son mandat de quatre ans soit renouvelé, à titre de représentant du milieu des affaires anglophone au conseil d'administration de la Société de promotion des aéroports de Montréal (SOPRAM), d'où sont issus les sept membres du conseil d'ADM.

« M. Earle, en raison de son âge et du fait qu'il se consacre à ce dossier depuis maintenant 10 ou 12 ans, a simplement décidé de passer le flambeau, a affirmé Michel Fréchette. Il faut souligner qu'il ne démissionne pas en cours de mandat, mais qu'il a décidé de ne pas le renouveler. »

La nouvelle de ce départ n'est toutefois pas interprétée de la même manière par la Coalition élargie au soutien de l'aéroport de Montréal-Mirabel (CESAMM), un groupe qui s'oppose à la décision d'ADM de transférer les vols internationaux de Mirabel à Dorval au cours des prochaines années.

Jointe par *La Presse*, une administratrice de la CESAMM, Suzanne Mireault, a estimé que la démission de M. Earle « arrive à un moment tellement important dans le débat entourant la décision d'ADM que nous ne pouvons pas faire autrement que questionner ses motifs réels ».

Le porte-parole d'ADM, Michel Fréchette, n'a pas hésité à qualifier d'« odieuse » une allusion voulant que le départ de M. Earle ait un lien avec les décisions prises dans ce dossier. « Ça n'a strictement rien à voir », a-t-il assuré.

Le conseil d'administration d'ADM élira lui-même un successeur à M. Earle à l'expiration de son mandat, le 12 septembre.

La guerre des motards a fait 36 victimes

Presse Canadienne
QUÉBEC

La guerre féroce que les Rock Machine et leurs alliés livrent aux Hells Angels et leurs sympathisants depuis juillet 1994 a fait 36 victimes de part et d'autre, tandis qu'on dénombre 55 tentatives ou complots pour meurtre, ainsi que 40 attentats à la bombe ou incendies criminels.

Ces statistiques ont été livrées hier par l'enquêteur Benoît Roberge, un membre de l'escouade Carcajou, spécialiste du renseignement sur les groupes de motards. M. Roberge témoignait à l'enquête sur remise en liberté provisoire des quatre membres des Rock Machine accusés d'avoir comploté pour faire évader un de leurs sympathisants, Roger Hardy, âgé de 49 ans, du pénitencier de Donnacona, dimanche soir.

Les autorités carcérales avaient été informées vendredi du projet de Hardy, considéré dans les milieux policiers comme étant un expert en explosifs. Les mesures de sécurité avaient été renforcées et ce n'est pas par hasard que ce spécialiste de l'évasion a été découvert à minuit quinze, caché dans un cabanon situé dans la cour intérieure du pénitencier et qui servait à la récupération des canettes. On y a trouvé un instrument de fabrication artisanale lui permettant de grimper dans un poteau, ainsi qu'un crochet à trois branches muni d'une corde longue de 22 mètres, tressée avec du fil à coudre.

La Sûreté du Québec avait aussi été prévenue et quelques minutes plus tard, Gilles Lambert, 39 ans, et Andréas Vrouvaski, 26 ans, étaient arrêtés alors qu'ils circulaient très lentement sur la route 138, face à la route menant au pénitencier, à bord d'une fourgonnette. Leurs comparses, Tony Plescio, 33 ans, et Sean Traynor, 27 ans, ont été interceptés à bord d'une automobile sur le terrain de stationnement du bar Les Écureuils.

Le juge a refusé tout cautionnement, estimant que l'on était en présence de quatre individus potentiellement dangereux et d'une preuve circonstancielle très forte en ce qui a trait à l'évasion.

Policier Dupont : motus et bouche cousue

presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

Le mystère plane toujours sur des résultats de l'autopsie pratiquée par le pathologiste Michael Baden sur les ossements du policier Louis-Georges Dupont. Bien que certains médias aient révélé des informations sur la trajectoire de la balle, le procureur de la commission Lacerte-Lamontagne, Me François Daviault, a voulu faire taire ces allégations hier matin lors d'un point de presse.

« Ces fuites ne proviennent pas de la commission. Il n'y a aucune conclusion qui a été tirée jusqu'à maintenant quant au point d'entrée et au point de sortie de la balle », a-t-il répété à deux reprises.

Il a affirmé haut et fort que le docteur Baden et l'anthropologue Kathleen J. Reichs n'ont tout simplement pas commencé leur rapport d'expertise puisqu'ils n'ont pas tous les éléments entre les mains.

« Il manque des photos prises à partir du microscope. Elles n'ont pas encore été développées. L'autopsie s'est terminée tard mardi soir. Donc, il est très prématuré de conclure quoi que ce soit sur la trajectoire de la balle. Je sais que le corps est en bon état de conservation mais je ne peux pas dire si le sternum est en bonne condition », a-t-il déclaré.

Me Daviault avait convoqué cette conférence de presse après avoir lu un article du quotidien *La Presse* dans lequel il était écrit que la balle était entrée dans la poitrine. Mais plus tard au cours de la journée, Radio-Canada a soutenu, à la lumière d'une entrevue avec le pathologiste de la famille, Louis S. Roh, que la balle n'a pas touché le sternum, rendant ainsi impossible une conclusion sur sa trajectoire.

Le docteur Roh a lui aussi assisté à l'autopsie pratiquée mardi sur les ossements. Lors de la requête présentée à l'automne dernier par la famille devant la Cour supérieure, le docteur Roh avait alors indiqué que la balle était entrée par le dos mais que cette dernière n'avait pas touché le sternum et ce, contrairement à ce que prétendait le pathologiste Jean Hould de l'Institut médico-légal.

Les rapports n'étant pas encore prêts, la commission d'enquête publique a donc décidé de suspendre ses audiences indéfiniment. « La date du témoignage sera déterminée la semaine prochaine. Nous devrons composer avec les disponibilités du docteur Baden. Nous ignorons quand il reviendra », a précisé Me Daviault.

Me Daviault n'exclut par la possibilité que la commissaire Céline Lacerte-Lamontagne demande un délai pour remettre son rapport, qui en principe doit être prêt le 30 septembre. Par ailleurs, il reste encore cinq à dix témoins à entendre dont Jacques Gendron, le partenaire d'affaires de Louis-Georges Dupont, qui serait toujours malade.

Le « pauvre » millionnaire pincé par le fisc condamné à des amendes de 420 000 $

Presse Canadienne
HULL

Jean-Roger Robichaud, un individu de 57 ans qui vivait de prestations d'aide sociale mais dont le bas de laine se chiffrait à plus de un million de dollars en mars 1996, a été condamné, hier, à Hull, à une amende de 46 000 $ pour avoir caché à Revenu Canada des revenus d'intérêts totalisant 416 000 $ entre 1989 et 1994.

En plus de cette amende, M. Robichaud dont la fortune consiste en 41 certificats de dépôt totalisant 1 021 000 $ qui font des petits à la caisse populaire d'Amqui, devra aussi payer à Revenu-Canada la somme de 143 000 $ représentant les 77 000 $ d'impôts qu'il aurait dû payer ainsi que les pénalités civiles et les intérêts accumulés.

Donc, globalement, pour se mettre en règle avec le fédéral, Jean-Roger Robichaud devra verser à Revenu Canada la rondelette somme de 189 000 $.

Le cas du fédéral réglé, M. Robichaud devra également libeller un chèque de 140 000 $ pour satisfaire Revenu-Québec qui lui aussi estime qu'il est maintenant l'heure pour l'accusé de passer à la caisse et de payer ses impôts.

Ces deux dossiers réglés, M. Robichaud et son procureur devront par la suite négocier avec le ministère québécois de la Sécurité du revenu qui, depuis une dizaine d'années, verse à M. Robichaud des prestations d'aide sociale, ignorant que ce dernier posséde une véritable petite fortune.

La fraude à l'aide sociale s'élève à 80 000 $ que M. Robichaud devra rembourser en plus des amendes qui devront être imposées par le tribunal.

Donc, en arrondissant les chiffres, les redevances de M. Robichaud aux deux ordres de gouvernement pourraient l'obliger à se délester d'une somme qui approchera les 420 000 $, ce qui ne lui laisserait qu'un maigre 600 000 $ pour ses années futures.

Cette fortune, Jean-Roger Robichaud l'aurait amassée au fil des années alors qu'il travaillait dans le secteur minier pour la compagnie Cartier Mining mais aussi sur les mégas chantiers de construction de la Baie-James.

A partir des années 1980, l'homme de 57 ans a réussi à retirer des prestations d'aide sociale avec lesquelles il assurait sa subsistance pendant qu'à la caisse populaire d'Amqui, les certificats de dépôts se multipliaient.

Pendant toutes ces années, Jean-Roger Robichaud n'a jamais touché au capital et se permettait même de réinvestir les intérêts accumulés.

Fidèle à son habitude, M. Robichaud a quitté prestement le palais de justice de Hull, laissant derrière lui une traînée de questions sans réponses.

Depuis sa toute première présence en cour, l'homme de 57 ans est demeuré de marbre, refusant de laisser filtrer la moindre impression et surtout la moindre information sur les raisons qui l'ont incité à entasser un million $ tout en vivant de prestations d'aide sociale.

Avec un tempérament s'apparentant davantage à celui d'un ermite, Jean-Roger Robichaud aurait, semble-t-il, nourrit une véritable hantise à la perspective de devoir finir ses jours sans un sou, d'où sa décision d'engranger pour les vieux jours.

EATON

UNE OFFRE TOUT À FAIT SPÉCIALE DE DIOR.



VOTRE PRIME BEAUTÉ 7 PIÈCES

Seulement chez Eaton.

Une trousse à maquillage de ton marine, à motif pied-de-poule, avec:
- rouge à lèvres «Collection», 3.5 g
- fard «Blush Final», 4 g
- pinceau à joues
- mascara «Parfait» 3.7 mL
- laque «Fixante» pour les ongles, 7.5 mL
- crème soyeuse Dune, 30 mL

Pour vous, sans autres frais, avec tout achat de 35 $ ou plus* de produits Christian Dior.
Une prime par personne.
Offre en vigueur jusqu'au 8 septembre 1996. *Avant taxes.

Nouveauté pour des yeux attrayants.
Mascara Fascination, révélation et liberté du regard.
8 mL, 19.50 $
Une formule unique et flexible qui permet de modeler les cils afin de mettre en valeur votre regard.
Aussi offerts: Fard «Effets» (trio fard en poudre). 36 $

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon des produits de beauté, 413
Venez ou composez: 284-8484

Eaton. On veut être votre magasin.

La bouée de sauvetage, c'est la famille



Martha Gagnon

CHICOUTIMI

La renaissance du Saguenay

Gaétan et Adrienne Lalancette ont bien hâte de quitter leur refuge de la base militaire de Bagotville, où ils vivent à l'étroit depuis six semaines avec leurs trois adolescents et leur tourterelle sauvée du déluge.

« Il y a des fois où j'ai envie de hurler, dit Mme Lalancette. Mais je me retiens. S'il y en a un qui craque dans la famille, tous les autres vont s'en ressentir. »

Chez les Lalancette-Tremblay, plusieurs frères et soeurs des deux côtés, de même que les parents, ont été affectés par les inondations. « Au début, nous étions une quinzaine à vivre à la base militaire dans de petites chambres. Ma soeur a dû quitter avec son bébé parce qu'elle était épuisée. »

Cette vie forcée de romanichels prendra fin bientôt. La famille de La Baie prévoit déménager le 10 septembre dans un logement qu'elle habitera durant un an, le temps de réfléchir à son avenir.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la plus grande force, c'est encore la famille. La bouée de sauvetage à laquelle on s'accroche dans les pires moments. « Les professionnels du CLSC sont venus m'offrir de l'aide psychologique à deux reprises, mais j'avais celle de mes proches », confie Mme Lalancette.

La reconstruction se planifie en famille. Les parents, qui possèdent des terres, ont déjà offert au couple d'y construire leur future maison. « Peu importe ce qui arrivera, je veux vivre près de mes enfants », explique Gaétane Lalancette, la mère de Gaétan, qui est sans logis elle aussi. Il n'est pas question de nous éloigner. »

Dans la région, les liens sont tricotés serrés. On habite souvent les uns près des autres, en talles comme les bleuets. « Si une telle épreuve frappait une ville cosmopolite comme Montréal, les gens seraient encore plus démunis, souligne un père rédemptoriste de 85 ans, Lucien Gobeil, de Chicoutimi. Ici, l'esprit d'entraide est enraciné. Comme dans le passé, on accourt quand la maison d'un proche brûle. »

Repartir à zéro

À 34 ans, Adrienne Lalancette essaie chaque jour de « regarder en avant et moins derrière ».

Derrière, il y a encore leur maison à La Baie, possiblement vouée à la démolition, les champs et le potager où elle est retournée cueillir ses légumes pour en faire des conserves. « Fini la campagne et les petits oiseaux ! Il faut s'entasser dans un logement », déplore-t-elle.

Il est peu probable qu'ils puissent déménager leur maison située dans la zone inondable. « Cela coûterait trop cher, dit-elle. Il faudrait même construire une voie d'accès à nos frais. Mais nous allons nous informer avant de signer quoi que ce soit. » Il leur faudra sans doute construire ou acheter une maison.

La Ville de La Baie et les experts du gouvernement ont décidé qu'il était impossible pour les Lalancette et huit autres familles de continuer à vivre dans ce coin de campagne, où trois maisons du chemin de la Rivière sur 11 ont été emportées par les inondations. « Les autres sont sur le bord d'un précipice, explique Michel Bouchard, porte-parole de la municipalité. Il n'y a plus de voie d'accès. Ces familles seront indemnisées entièrement, selon l'évaluation municipale. »

La maison des Lalancette est évaluée à 61 000 $. « Ce montant ne couvre pas les rénovations de 20 000 $ que nous avons effectuées en 1994. Une fois le chèque d'indemnisation déposé à la banque, il ne restera que de 13 000 $ à 15 000 $ pour se reconstruire », précise Mme Lalancette.

Heureusement, son mari a un bon emploi à l'usine Alcan de La Baie, mais elle a dû délaisser temporairement son travail à l'Auberge des battures pour s'occuper des problèmes de la famille. Comme aux autres employés sinistrés, la compagnie Alcan leur a offert des services pour faciliter leurs déplacements, entre autres.

Raynald Tremblay, le père d'Adrienne, est allé vivre temporairement avec sa femme dans un chalet aux installations rudimentaires. Il veut absolument se reconstruire le long de la route 381, qui relie La Baie au village de Ferland-Boilleau, où il possède deux lots. La Ville refuse en raison de l'absence de services. Cette route reconstruite de toute urgence après les inondations traverse aujourd'hui ses terres. « Ce n'est pas fini ! dit-il. Ils vont entendre parler de moi. Le ministère des Transports aussi. »

« On se retrouve avec 12 000 $ dans le rouge »

Un autre couple dans la trentaine, Chantal et Marie Grenon, de La Baie, lui mécanicien à la Stone Consolidated, et elle aide familiale, commence à se réorganiser après avoir tout perdu.

Avec trois enfants, ils étaient pressés de se trouver un nouveau toit, ce qui est fait. Ils sont sur le point d'acquérir une maison de 70 000 $ dans le même quartier où ils habitaient, à l'extérieur toutefois de la zone inondable.

Ils ont déjà reçu un chèque d'indemnisation de 50 000 $, qui est allé directement à la caisse pour payer une partie de l'hypothèque de 62 000 $.

« On se retrouve avec au moins 12 000 $ dans le rouge », dit Mme Grenon. Ils ont refusé les arrangements proposés par leur créancier, dont un prêt sans intérêt de cinq ans, pour rembourser cette dette. « Notre notaire a demandé une mainlevée et nous allons contester cette obligation, ajoute-t-elle. Je refuse de payer pour un bien que je n'ai plus. »

La Croix-Rouge leur a aussi versé 19 000 $ pour les meubles et appareils électriques, et ils s'attendent à recevoir une aide supplémentaire. Leur compagnie d'assurances a accepté de leur remettre une chèque de 600 $ pour la perte du congélateur et de son contenu.

Quant à la Stone Consolidated pour laquelle travaille M. Grenon, elle leur a permis de se vêtir à neuf, tout comme les autres employés sinistrés.

Plusieurs membres de la famille de M. Grenon ont aussi été délogés par les inondations, dont sa mère de 71 ans, Marie-Joseph. « J'espère qu'elle va s'en remettre, mais son moral et sa santé sont fragiles, dit-il. Même ses souvenirs sont disparus, sa photo et son jonc de mariage. »

Les hésitations de Marie-Marthe

D'autres comme Marie-Marthe Boudreault, une veuve de 75 ans, peuvent retourner dans leur logement. « Il y a des jours où je suis d'accord et d'autres où j'hésite. C'est dur de retourner habiter dans un quartier dévasté, confie-t-elle. Il n'y a plus de pharmacie, plus de caisse populaire, plus de marché Métro, plus de vie. Heureusement que l'église est encore debout et la statue des enfants de Fatima. »

Il semble toutefois que la majorité des 37 locataires du Manoir de la baie réintégreront leurs logis lorsque l'opération nettoyage sera terminée. « C'est *mon monde* et j'y suis attachée. Il serait difficile de m'habituer à un autre endroit, surtout que ma fille demeure tout près », ajoute Mme Boudreault.

Depuis cette semaine, les sinistrés sont davantage fixés sur leur sort. Plusieurs seront expropriés, d'autres pourront reconstruire au même endroit ou dans des quartiers nouveaux, et les plus chanceux retourneront dans leur demeure qui nécessite souvent des rénovations ou un grand nettoyage. Certains ont aussi la possibilité de déménager leur maison.

Les plans des zones inondables ont été dévoilés par les municipalités, ce qui permet aux gens de prendre les décisions qui s'imposent et de recevoir plus rapidement leur chèque d'indemnisation.

Demain : Les zones inondables.

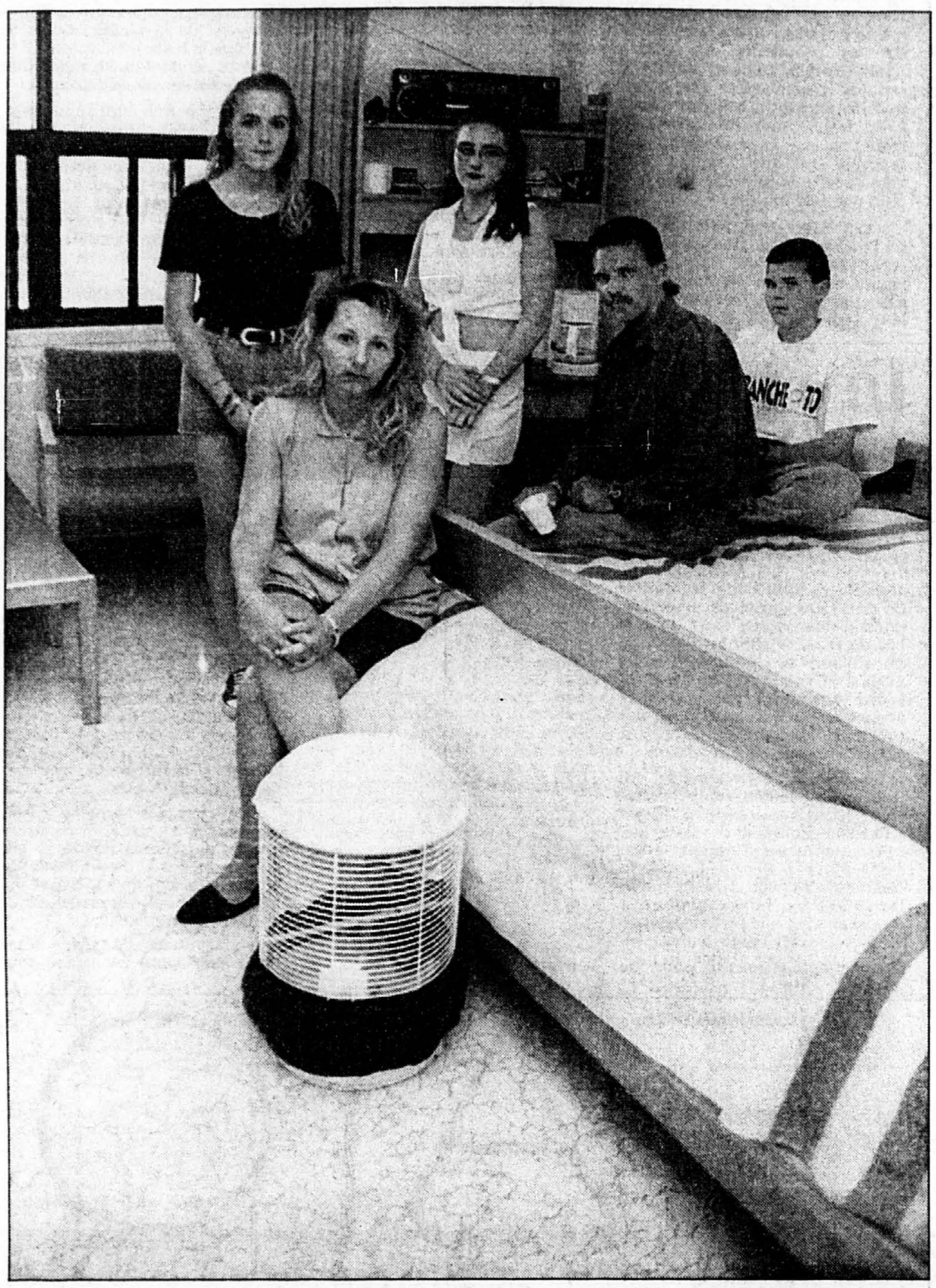


PHOTO JEANNOT LÉVESQUE, *collaboration spéciale*

Adrienne Tremblay et Gaétan Lalancette, avec leurs enfants Claudia, July et Stéphan, dans le petit logis qu'ils occupent à la base militaire de Bagotville.

Début des audiences sur la gestion des barrages le 17 septembre à La Baie

Presse Canadienne
LA BAIE

Les audiences de la Commission scientifique et technique sur la gestion des barrages vont se dérouler sous le signe de la transparence, ont soutenu hier le président de l'organisme, M. Roger Nicolet, et la vice-présidente, Mme Louise Roy.

Au cours d'une conférence de presse à La Baie, les deux porte-parole ont aussi lancé un appel aux juristes, spécialistes de l'Université du Québec à Chicoutimi, groupes environnementalistes, aînés et autres, les invitant à se présenter devant la commission afin de donner une meilleure compréhension sur ce qui s'est passé lors du déluge de juillet dernier.

Les premières séances publiques de la commission se tiendront le 17 septembre à La Baie, puis à Chicoutimi, Hébertville, Baie-Comeau, La Malbaie et en Haute-Mauricie.

Les personnes qui désirent faire parvenir un mémoire ou aviser la commission de leur communication verbale, ou connaître les lieux où elles peuvent consulter les documents publics relativement à la gestion des barrages privés et publics, n'ont qu'à composer les numéros suivants : 1-800-797-1667 ou (418) 643-1667.

M. Nicolet a précisé que toutes les sociétés et institutions qui ont à gérer des ouvrages hydrauliques ont accepté de rendre public leur rapport. Les sociétés Abitibi-Price, Alcan, Stone-Consolidated, Elkem Métal, Hydro-Québec, la Société d'électrolyse et de chimie Alcan et le ministère de l'Environnement ont accepté également de participer aux séances.

D'autres entreprises devraient bientôt emboîter le pas et collaborer avec la commission, a-t-il indiqué.

M. Nicolet a fait savoir que des membres de la commission vont rencontrer au cours de la semaine prochaine les maires et dirigeants de la région qui peuvent aider à mieux cerner la situation.

Par ailleurs, si la pluie ne se manifeste pas rapidement dans le bassin versant du réservoir Ha! Ha!, la communauté baieriveraine pourrait en payer un lourd tribut avec la fermeture de l'usine Stone Consolidated pendant une partie de l'hiver.

Des informations circulent en ce sens mais personne, Stone-Consolidated en premier, ne veut s'avancer sur cette possibilité. Elle a du moins été soulevée hier matin alors que les gestionnaires de l'usine ont abordé la question.



PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Un camion et un train routier prêtés à l'Armée du Salut ont permis l'envoi d'un second chargement destiné aux sinistrés du Saguenay. L'organisme doit maintenant vider ses entrepôts des dons reçus pour les victimes des inondations, mais éprouve de la difficulté à trouver la dizaine de camions nécessaires. Sur la photo, M. Lance Forrest s'affaire parmi les appareils ménagers.

Maintenant à 2 ENDROITS 2050-2056, rue Bleury La Place Vertu

A. Gold & Sons Depuis 1899

Maintenant à 2 ENDROITS 2050-2056, rue Bleury La Place Vertu

Fameux

Solde d'Entrepôt automnale

Super rabais pour hommes et femmes. Magasinez tôt!

Pour hommes
Économisez 295$
Manteaux Aquascutum
Tailles 34-48
Ord. 395$
99,99$

Économisez jusqu'à 100$
Pantalons Polo Ralph Lauren
Velours côtelé
Tailles 30-32 seulement
Ord. 95-120
19,99$

Économisez 35$
Chandails en coton
Ord. 50$
14,99$

Économisez 25-70
Chaussures Rohde
Modèles discontinués
Ord. 95-140
69,95$

Économisez 50%-61%
COMPLETS EN LAINE
Vaste sélection de modèles droits et croisés
Ord. 350$
Achetez 1 à 175$ - Économisez 175$
Achetez 2 à 300$ - Économisez 400$
Achetez 3 à 400$ - Économisez 650$
Léger supplément pour les retouches

Pour hommes
Écon. jusqu'à 295$
Vestons sport
36-42 rég. - 40 court - 40 long
Ord. jusqu'à 395$
69,99-99

Pour hommes
Économisez 265$
Vestons sport Steilmann
cachemire et laine
Ord. 395$
129,99$

Économisez 196$
Tailleurs pour femmes
Nouveaux arrivages
Ord. 395$
199$

Économisez 351$
Manteaux caban
pour femmes
Ord. 550$
199$

Vêtements sport pour hommes

Écon. jusqu'à 295$
Blousons en cuir
Ord. 395-495
199,99$

Économisez 191$
Parkas 4 en 1 en duvet
Ord. 360$
169$

Écon. jusqu'à 160$
Imperméables assortis
Ord. 140-210
49,99$

Économisez 135$
Blousons en soie
Ord. 185$
49,99$

Économisez 395$
Manteaux 3/4 en peau de mouton
Ord. 895$
499,99$

Économisez 60$
Pantalons velours côtelé
Ord. 110$
49,99$

Écon. jusqu'à 65$
Chemises sport
Mondo, 4-YOU, Victor Emmanuel, etc
Ord. 65-95
24,99$-29,99$

Écon. jusqu'à 140$
Chandails italiens
Mondo, Modango, Report, Gold Int'l
Ord. 135-200
59,99$

Économisez 35$
Chemises polo en coton
Ord. 55$
19,99$

Économisez 21$
T-Shirts à manches courtes
Ord. 30$
8,99$

Économisez 20$
Bermudas en coton
Ord. 40$
19,99$

Économisez 23$
Maillots de bain
Ord. 40$
16,99$

Chemises, pantalons, vestons sport et accessoires

Pantalons habillés
Ord. 68-125
à partir de
49,50$

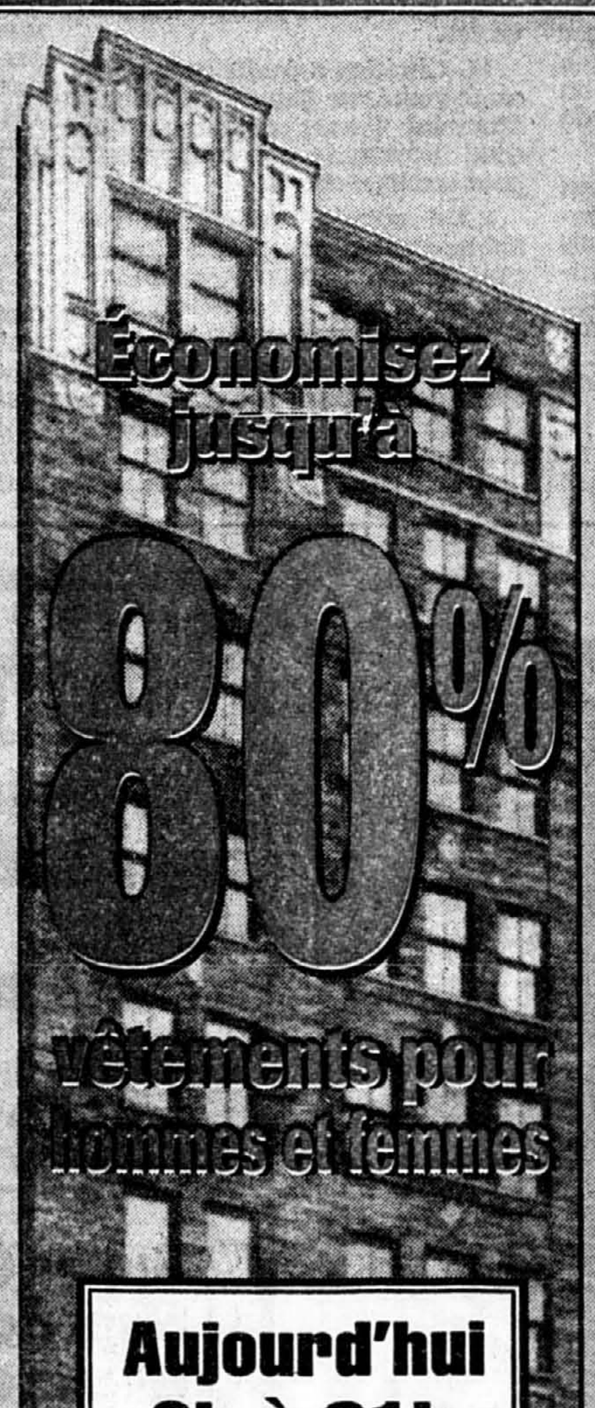
Écon. jusqu'à 50%
Chemises habillées
Ord. 59,99-95
Maintenant
19,99$-39,99$

Écon. jusqu'à 95$
Gilets mode
pour hommes
Ord. 85-135
39,99$

Écon. jusqu'à 195$
Vestons sport décontractés
Ord. 175-295
49,99$-99,99$

Écon. jusqu'à 45$
Cravates en soie d'Italie
Ord. 40$ à 65$
19,95$

Pochettes en soie d'Italie
Seulement
5$



Aujourd'hui
9h à 21h
Samedi
9h à 17h
Dimanche
Midi à 17h
2 ENDROITS
La Place Vertu
2050-2056, Bleury

Vêtements pour femmes

Économisez 31$
Pantalons
Haggar pour elle
Coton sergé
Ord. 60$
29$

Coordonnés
par Liz Claiborne, Mr. Leonard, Clichy, Eric Alexandre, etc.
Économisez jusqu'à
60%

Écon. 31-56
Coordonnés
en laine fraîche
Blazers, pantalons, jupes
Ord. jusqu'à 215$
79-159

Manteaux d'hiver pour femmes
Économisez jusqu'à
60%

Écon. jusqu'à 106$
Chandails
par Spanner, Mr. Leonard, etc.
Ord. jusqu'à 165$
39-59

Économisez 106$
Ensembles jupe en tricot par Jeanne Pierre
Ord. 165$
59$

Écon. jusqu'à 126$
Jupes, blouses et pantalons assortis
Ord. jusqu'à 195$
49-69

Économisez 56$
Robes-soleil imprimées
Ord. 75$
19$

Économisez 31$
Shorts d'été
Ord. 40$
9$

Économisez 76$
Robes polo en coton
Ord. 95$
19$

Économisez 16$
T-shirts d'été
pour femmes
Ord. 25$
9$

Économisez
40% à 60%
Sacs à main
Maintenant
10-200

Chaussures pour hommes et bagages

Écon. jusqu'à 35$
Chaussures & sandales par
Sperry Top Sider, Cedar Trail, Piattelli
Ord. 30$ à 50$
15$

Écon. jusqu'à 75$
Chaussures habillées
Importées
Ord. 90$ à 125$
50$

Écon. jusqu'à 75$
Chaussures de marche
Importées
Ord. 90$ à 125$
50$

Écon. jusqu'à 95$
Chaussures de marche Salamander
Ord. 165$ à 195$
100$

Porte-document, fourre-tout et bagages
Économisez jusqu'à
60%
Solde 20$ à 200$

Économisez 6$
Chaussettes habillées
Couleurs unies
Ord. 6$/paire
3 pour 12$

La Place Vertu
Angle Côte Vertu et Cavendish,
Métro Côte Vertu, autobus 121 ouest

A. Gold & Sons
Fameux Entrepôt

2050-2056, BLEURY
Angle Président Kennedy, entre Sherbrooke et de Maisonneuve.
Métro Place des Arts, sortie Bleury juste devant notre porte

La langue : deux zones chaudes

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Le français est menacé dans deux régions du Québec : l'ouest de Montréal et l'Outaouais.

Dans l'ouest de Montréal, la Charte de la langue française fait la promotion du bilinguisme par les oublis qu'elle contient, a soutenu le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de l'ouest de l'île de Montréal, Jean-Guy Plante, devant la commission parlementaire qui se penche depuis mercredi sur le dossier de la langue au Québec.

« Nous sommes le Manitoba du Québec », a lancé M. Plante. Il a raconté que dans plusieurs villes de l'ouest de Montréal, le nombre de francophones a rattrapé le nombre d'anglophones depuis 15 ans, compte tenu que la population francophone a augmenté de six pour cent par année tandis que la population anglophone a chuté de 17,7 pour cent.

Deux villes importantes comptent plus de francophones que d'anglophones. Il s'agit de Pierrefonds (39,1 pour cent contre 37,8 pour cent) et de Roxboro (40 pour cent contre 39,1 pour cent). Mais ces villes se considèrent comme bilingues, car elles associent les allophones à la communauté anglophone, a déploré M. Plante.

Ces villes se réfugient derrière l'article de la Charte qui permet le bilinguisme municipal lorsque la population est majoritairement anglophone. « Si cet article n'est pas modifié, les francophones demeureront éternellement dans une municipalité bilingue, même quand la population francophone atteindra 90 pour cent », a fait valoir M. Plante.

Par ailleurs, la situation du français dans l'Outaouais se détériore constamment, a soutenu Jean-Paul Perreault, porte-parole du Mouvement impératif français, qui oeuvre dans l'Outaouais québécois.

Ainsi, les anglophones ne représentent que 13,2 pour cent de la population outaouaise, mais attirent les allophones dont 56 pour cent choisissent l'anglais comme langue parlée à la maison.

Les données sont encore plus dramatiques pour la ville d'Ottawa, ce qui influence naturellement l'Outaouais québécois.

Monique Simard sera fixée le 25 septembre

Il n'y a pas eu de mauvaises intentions, plaide la députée de La Prairie

MARIO FONTAINE

La députée Monique Simard saura le 25 septembre si elle peut continuer de siéger à l'Assemblée nationale. C'est en effet à cette date que le juge Jean B. Falardeau, de la Cour du Québec, rendra sa décision relativement à l'accusation de manoeuvres électorales frauduleuses portée contre elle par le directeur général des élections.

On reproche à Mme Simard d'avoir voté illégalement au scrutin municipal d'Outremont, l'automne dernier. L'ex-syndicaliste avait en effet déménagé à Sainte-Adèle de juin à novembre 1994, afin de se présenter comme candidate péquiste dans le comté de Bertrand.

Or il a été établi à son procès, qui s'est déroulé hier au palais de justice de Montréal, que Mme Simard a signé une fiche de recensement le 6 septembre 1995 dans laquelle elle déclarait être domiciliée à Outremont depuis 12 mois, ce qui n'était pas le cas.

Monique Simard ne le nie pas, mais explique que le recenseur, Hélène Paré, une voisine et amie de longue date, ne lui avait demandé que sa date de naissance avant de lui faire signer le formulaire, sans lui lire la partie indiquant qu'il faut habiter une municipalité depuis au moins 12 mois pour y avoir droit de vote.

Une version corroborée par son mari et par Mme Paré elle-même. Son avocat, Me Pierre Poupart, a quant à lui basé son argumentation sur le fait qu'il faut prouver la conscience, la connaissance et l'intention malhonnête de sa cliente. Il n'y a pas eu de mauvaises intentions, fait-il valoir.

Le procureur de la poursuite ne l'entend pas de cette oreille. « Au moment où Mme Simard appose sa signature sur un document, elle assume la responsabilité de cette signature », de dire Me Jean Chartier. Et de rappeler que l'accusée connaît bien les arcanes politiques et a même été brièvement mise en cause dans une motion portant sur la notion de domicile consécutive à sa défaite dans Bertrand.

Lorsqu'ils avaient sorti cette affaire, l'hiver dernier, les libéraux soulignaient que si quelqu'un au Québec doit connaître la Loi électorale, c'est bien Mme Simard, qui s'est plainte de s'être fait voler l'élection dans Bertrand par des villégiateurs qui n'avaient pas le droit de voter.

Si elle est reconnue coupable, elle écopera une amende de 500 $ à 2000 $. Mais, surtout, elle ne pourra plus occuper de fonction élective. Elle devra donc démissionner de son poste de députée de La Prairie, où elle a été élue à la faveur d'une élection partielle. Elle ne pourra non plus faire de politique ni travailler pour le gouvernement pendant cinq ans.

Ces conséquences sont tellement disproportionnées par rapport à la faute commise, aux yeux de son avocat, qu'il entend recourir aux Chartes canadienne et québécoise des droits pour en soustraire sa cliente en cas de défaite.

La recette de Chrétien contre l'incertitude : se débarrasser de Bouchard et du PQ

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
SAINT-GEORGES

Traçant un sombre tableau de l'économie québécoise qu'il a mis au compte de l'incertitude politique, le premier ministre Jean Chrétien a carrément recommandé aux électeurs québécois de manifester leur mécontentement à l'endroit du gouvernement de Lucien Bouchard en le remplaçant aux prochaines élections.

« Définitivement, a-t-il dit hier au cours d'une conférence de presse, que l'incertitude est un facteur important. On me reproche d'être un optimiste, j'ai toujours cru que le Québec resterait au Canada et que c'est dans l'intérêt du Québec de rester au Canada. Mais, il n'y a pas un homme d'affaires à qui on s'adresse qui ne nous parle pas de l'incertitude politique. »

« Nous, du fédéral, a-t-il dit, on veut tout faire pour aider à la création d'emplois au Québec et nos programmes s'appliquent ici comme ailleurs au Canada. Il y a cependant un facteur qui ne tombe pas sous mon contrôle. Quant à moi, il n'y aurait pas d'incertitude politique. »

Selon M. Chrétien, il appartiendrait aux Québécois eux-mêmes de faire en sorte d'éliminer le climat d'incertitude en même temps que le gouvernement de Lucien Bouchard. « S'il y a des décisions qui nuisent à la situation économique, c'est aux électeurs provinciaux de s'en occuper », a lancé M. Chrétien.



Jean Chrétien

Il a par ailleurs ajouté que le gouvernement fédéral ne peut mettre sur pied un programme d'urgence pour aider le Québec en faisant fi des pouvoirs des provinces.

M. Chrétien a confié qu'une récente visite rue Sainte-Catherine à Montréal l'avait convaincu que cette incertitude politique y était pour quelque chose.

« J'ai circulé hier sur la rue Sainte-Catherine et franchement c'est désolant à voir. C'est Montréal qui paie le prix, de l'incertitude », a-t-il laissé tomber.

Devant une centaine de gens d'affaires et d'élus municipaux de la Beauce, M. Chrétien a répété que l'incertitude politique demeure une préoccupation importante des chefs d'entreprises qui désirent investir au Québec. « Moi, je pense que l'incertitude est un facteur plus important que la température, a-t-il dit, parce qu'il a dû pleuvoir au Nouveau-Brunswick, autant qu'en Ontario. »

Programme d'infrastructures

En soirée, les premiers ministres canadien et québécois ont mis de côté les allusions et les querelles politiques pour assister côte à côte au gala d'ouverture du tout nouveau Centre des congrès de Québec.

Dans leurs allocutions respectives, les deux chefs de gouvernement ont fait état de l'étroite collaboration des élus de tous les niveaux, qui depuis de nombreuses années ont réclamé et finalement obtenu cet équipement de 111 millions qui profitera au développement économique et social de toute la région de la capitale.

M. Chrétien a profité de l'occasion pour annoncer qu'un second programme d'infrastructures sera bientôt mis en oeuvre et que Lucien Bouchard lui a confirmé la participation du gouvernement du Québec. « J'ai eu l'occasion de parler avec M. Bouchard, a-t-il dit, et il m'a indiqué que le gouvernement provincial était intéressé à participer à la nouvelle phase. »

Commissions scolaires linguistiques : la Coalition tient à l'amendement constitutionnel

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

Ils étaient 20 organismes à s'opposer au projet Marois sur les commissions scolaires linguistiques. Ils sont maintenant 32, qui réclament la laïcisation complète du système scolaire, avec le remplacement de l'enseignement religieux par des cours d'éducation civique et morale.

Ces 32 groupes, qui constituent la Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire, demandent d'abord à la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, d'obtenir un amendement à la Constitution, puisque l'article 93, actuellement, protège les droits des catholiques et des protestants. Si l'article 93 est maintenu, toute réforme en profondeur est vouée à l'échec, soutient la coalition.

« Mieux vaut le statu quo qu'une réforme qui essaierait de se conformer à l'article 93. Il faut mettre fin aux exercices de créativité », s'exclamait la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Mme Lorraine Pagé, au cours d'une rencontre avec la presse.

Maintenant que la ministre Marois a fait marche arrière avec son projet, ce sont les états généraux sur l'éducation qui ont le mandat d'étudier la question. Les assises nationales se tiendront à Montréal, du 3 au 6 septembre.

La coalition ne présentera pas de mémoire en tant que coalition, lors de ces assises, mais plusieurs de ses constituantes le feront.

Des cinq options soumises au débat par la Commission des états généraux, la coalition en adopte une et est prête à consentir à une autre, comme phase de transition.

La position de choix de la coalition est la suivante : laïcisation complète du système scolaire, du ministère jusqu'à l'école. Un cours d'éducation civique remplacerait l'enseignement religieux, fondé sur des valeurs comme la non-discrimination, la démocratie, l'égalité entre les hommes et les femmes, le respect des différences, la solidarité, la tolérance, la liberté d'expression.

De plus, un cours optionnel serait offert sur les grandes religions du monde, particulièrement celles qui ont marqué le Québec.

La coalition fait preuve d'ouverture, étant prête à accepter une autre option, qui vise toujours la déconfessionnalisation du système scolaire, mais avec une phase transitoire. On offrirait alors un enseignement religieux, à certaines conditions, « selon des modalités qui restent à préciser », mais pendant une période transitoire seulement.

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS
FERMETURE DE MAGASINS
LIQUIDATION TOTALE
CCAAB226/96
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 90% DE RABAIS
SUR CHAQUE ARTICLE DANS TOUS LES RAYONS!!
131 MAGASINS À TRAVERS LE CANADA FERMERONT LEURS PORTES POUR TOUJOURS!!
TOUT DOIT ÊTRE VENDU!!
DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS
PLAZA ALEXIS-NIHON 1500, rue Atwater
PLACE FRONTENAC 2600, rue Ontario Est
CAVENDISH Cavendish Mall 5800, boul. Cavendish
CARREFOUR LAVAL 3025, boul. le Carrefour
MONT-ROYAL 25, av. du Mont-Royal Ouest
ST-HUBERT 6580, rue St-Hubert
COMPLEXE DESJARDINS 2, Complexe Desjardins
GREENFIELD PARK 2514, boul. Taschereau, Suite 101
VERDUN 4470, rue Wellington
ÎLE-PERROT Centre commercial Île-Perrot 101, boul. Cardinal-Léger

OUVERT AU PUBLIC
FABRIQUÉS SUR PLACE
Meubles pour bébés et enfants, et accessoires
Super Kid CO.
Super épargne
Super qualité
Super design
Super service
CADEAU GRATUIT sur présentation de cette annonce Aucun achat requis valable pour femme enceinte seulement
HEURES D'OUVERTURE LUN., MAR., MER. : 8 h à 17 h JEU. ET VEN. : 8 h à 21 h • SAMEDI : 8 h à 16 h
A124;331
NORD
OUEST
CLUB PRICE
CARREFOUR LAVAL
AUTOROUTE DES LAURENTIDES
SUPER KID 1167
ÉCO-DÉPOT CÉRAMIQUE
AUTOROUTE LAVAL OUEST
AUTOROUTE LAVAL EST
BOUL. INDUSTRIEL
EST
SUD
1167, AUTOROUTE LAVAL OUEST CHOMEDEY, LAVAL
669-6741

Pas de collecte des ordures ménagères ni de collecte sélective
le lundi 2 septembre
Les citoyens sont invités à ne pas sortir leurs ordures et leur bac vert lors de ce congé férié.
Ville de Montréal

Bennett coupable

Presse Canadienne
VANCOUVER

L'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Bennett, son frère et un autre homme ont été reconnus coupables, hier, de délit d'initié par la Commission des valeurs mobilières de cette province.

L'ancien premier ministre, son frère Russell et Herb Doman ont écopé chacun d'une interdiction de dix ans de transiger des valeurs mobilières ou de diriger une société par actions.

« La duperie, la cupidité et parfois le complot caractérisent souvent le délit d'initié », peut-on lire dans le rapport de 186 pages de la commission. « Tous ces éléments étaient présents dans cette cause impliquant R.J. Bennett, W.R. Bennett et Herb Doman. »

La commission conclut que les frères Bennett et M. Doman ont enfreint l'article 68(1) de la Loi des valeurs mobilières interdisant de donner des informations non divulguées concernant une société cotée en Bourse et de transiger en tenant compte de ces informations.

La Commission précise que la sanction imposée à Herb Doman lui permet de redevenir dirigeant de Doman Industries dans un an, à certaines conditions.

Kenworth : rien n'est perdu

Bernard Landry admet que l'offre doit être bonifiée

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Rien n'est perdu dans le dossier de Kenworth, s'il faut en croire les porte-parole du gouvernement et du Fonds de solidarité qui ont échafaudé la proposition que la direction de Paccar trouve aujourd'hui insuffisante ou pas assez rentable.

Réagissant à la manchette de *La Presse* d'hier selon laquelle les négociations pour tenter de rouvrir l'usine Kenworth de Sainte-Thérèse stagnaient, le ministre d'État de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, a reconnu qu'il était devenu nécessaire de bonifier l'offre.

Quant au Fonds de solidarité, il soutient par la voix de son directeur des communications et des relations publiques, Jean-Yves Duthel, que ces négociations se poursuivent toujours et qu'elles « ne sont ni plus ni moins ardues que dans d'autres dossiers ».

« On a toujours dit que c'était un dossier difficile et complexe et on ne s'est vraiment pas trompé. Tout tourne autour de la question de rentabilité pour l'industriel. Personne ne fait des camions pour le plaisir d'en faire, même si ça peut être très agréable. Mais il faut que ce soit payant », a commenté le ministre Landry, expliquant que « Paccar ne trouve pas suffisamment son intérêt dans le montage financier que nous avons actuellement ».

« Il faut essayer de bonifier l'offre en modifiant cette structure financière », explique le ministre.

M. Landry prend cependant bien soin de préciser que quand il parle d'offre à bonifier, il ne s'agit pas de celle du gouvernement. « Je parle de la structure financière globale. »

Il ajoute que la bonification peut donc venir « de facteurs purement financiers, de facteurs de main-d'oeuvre ». « On travaille sur toutes les variables du dossier », ajoute-t-il.

Il faut donc comprendre qu'il apparatient au Fonds de solidarité de faire quelques pas additionnels et au syndicat de faire de nouvelles concessions. La veille, le négociateur syndical Serge Portelance, des Travailleurs canadiens de l'automobile (FTQ), déclarait : « Paccar veut plus que le package financier mis sur la table. Qu'est-ce qu'on fait avec ça ? Je ne sais pas mais nous gardons espoir de contribuer à une solution. »

Le ministre Landry ne perd cependant pas espoir que l'usine puisse rouvrir. Rappelons que celle-ci est fermée depuis le 9 avril dernier, alors que les 900 employés étaient en grève depuis le 8 août 1995.

« Au début, c'était désespéré, vous vous souvenez ! Mais je crois que l'espoir s'est consolidéé Ce n'est ni plus optimiste ni moins que ça ne l'était au début, mais ça l'est beaucoup plus qu'il y a quatre mois », estime Bernard Landry. Il nie que la fabrication de ce type de camions soit en plein déclin. « Elle l'est de façon cyclique », nuance-t-il.

Le porte-parole du Fonds de solidarité, Jean-Yves Duthel, ajoute que c'était clair depuis le début que les gouvernements d'Ottawa et de Québec ne mettraient pas plus de 15 millions de dollars (ensemble) dans la proposition faite à Kenworth. Il reconnaît que s'il y a des réaménagements à faire, cela ne peut venir que du Fonds... ou presque.

Surpris et ennuyé de voir la manchette de *La Presse*, hier, M. Duthel se refuse à parler de l'offre proprement dite. « Nous, on est en négociation avec Paccar. On a une position qu'on estime solide. La négociation se poursuit. Il y a une offre et une contre-offre. C'est comme cela que ça doit se passer. On est pas un organisme subventionnaire. On regarde le retour sur l'argent qu'on investit et la mission sociale des choses. Cette négociation avec Kenworth n'est ni plus ni moins ardue que d'autres dossiers.(...) Mais rien n'est rompu », assure M. Duthel.

La campagne du drapeau canadien pourrait coûter plus de 20 millions, admet Mme Copps

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse, OTTAWA

La ministre fédérale du Patrimoine, Sheila Copps, sera ravie si 100 000 nouveaux drapeaux à feuilles d'érable — soit 10 % du total pancanadien — flottent sur le Québec à l'occasion de la prochaine célébration de l'unifolié, le 15 février 1997.

Selon elle, 45 000 personnes au Québec et 500 000 au Canada ont reçu jusqu'à maintenant de grands étendards (3 pieds sur 6 pieds), qu'Ottawa fait fabriquer au coût de 15 $ chacun. « Ce qui est excellent pour l'Industrie du drapeau », a-t-elle noté.

Le gouvernement a enregistré quelque 2,5 millions d'appels dans le cadre de ce programme, dont 8,3 % provenaient du Québec. Elle admet que si l'objectif de déployer 1 million d'unifoliés est atteint, le coût du programme dépassera 20 millions.

« Allez dans n'importe quel village au Québec et vous constaterez qu'il y a davantage de drapeaux canadiens, qui ne viennent pas tous du gouvernement », a ajouté Mme Copps. Sa propre mère, a précisé plus tard la ministre ontarienne, a acheté le sien chez Canadian Tire.

Le gouvernement Chrétien « tente d'acheter la fierté canadienne », a déclaré le député bloquiste Gaston Leroux, alors que le réformiste Jim Abbott l'accuse de « manufacturer du patriotisme ».

M. Leroux note que cette facture s'ajoute au coût des autres « outils de propagande », les 20 millions que coûtera le nouveau Bureau d'information du Canada (BIC), le budget de l'Opération Unité, les « minutes du patrimoine », etc.

La députée ontarienne Copps, qui est responsable entre autres du dossier de l'identité canadienne, a par ailleurs refusé d'entériner la décision du député libéral Patrick Gagnon, coprésident du comité parlementaire sur les Langues officielles, de tenir des audiences sur l'affichage unilingue dans la région d'Ottawa.

Gray opéré avec succès

Presse Canadienne
OTTAWA

Le Solliciteur général Herb Gray, qui a appris en avril dernier qu'il souffrait d'un cancer de l'oesophage, reprenait des forces hier après avoir subi une intervention chirurgicale.

L'opération a été un succès, a déclaré le porte-parole de M. Gray, Dan Brien.

Nos bureaux seront fermés le
lundi 2 septembre ...De retour à l'horaire
régulier le mardi 3 septembre.

Bonne fin de semaine!

Altamira
vous aide à gérer vos avoirs

L'armée contrôle l'information, soutient Haswell

JULES RICHER
de la Presse Canadienne, OTTAWA

S'installant pour la première fois à la barre des témoins, le colonel Geoff Haswell, le seul militaire accusé jusqu'à maintenant d'avoir modifié et détruit des documents dans l'affaire somalienne, a tracé hier un portrait peu flatteur du service des affaires publiques des Forces armées devant la commission d'enquête sur la Somalie.

Obsession du secret, utilisation de moyens pour contourner la Loi sur l'accès à l'information, réunions de haut niveau pour scruter les renseignements rendus publics, l'Armée canadienne chercherait à tout contrôler.

Plus tôt cette année, après avoir été mis sur la sellette dans le scandale des documents falsifiés sur la Somalie, le colonel Haswell a tenté d'obtenir des documents militaires en vertu de la loi afin de préparer sa défense. Peine perdue, il a été incapable d'avoir ce qu'il voulait, même s'il savait exactement ce qu'il cherchait, prétend-il.

Pour illustrer le climat qui règne au quartier général, le colonel Haswell a rapporté le cas de l'ancienne responsable des affaires publiques, Ruth Cardinal, qui aurait fait ample consommation de papiers autocollants jaunes pour, semble-t-il, contourner la Loi d'accès à l'information. Selon lui, Mme Cardinal les employait pour apposer des notes sur des documents en sachant qu'ils pouvaient être retirés sans laisser de traces.

En outre, le colonel soutient que les responsables de haut niveau des Forces armées, incluant le sous-ministre, se réunissent chaque semaine pour examiner toutes les demandes d'accès à l'information.

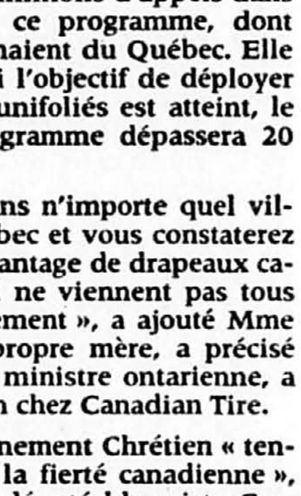
Après la reprise de l'après-midi, le colonel Haswell a passé des moments difficiles lorsque que l'avocate de la commission, Barbara McIsaac, a tenté d'établir sa reponsabilité quant aux documents.

Pressé de questions, il a soutenu que l'employée civile Nancy Fournier — dont le témoignage est crucial dans l'affaire de la Somalie — a probablement mal interprété une de ses demandes en septembre 1995 quand elle a commencé à détruire des documents sur l'opération en Somalie qui émanaient du service des affaires publiques.

Le militaire avance qu'il lui aurait plutôt demandé de détruire des documents sans importance, comme des comptes rendus administratifs de voyages d'information effectués par des journalistes en Somalie à l'intiative de l'armée.

3 DERNIERS JOURS CHEZ SEARS

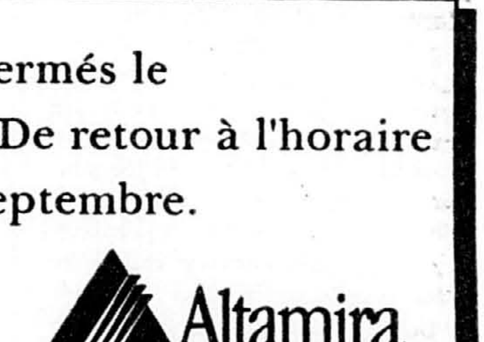
Rien que 99,99
JEU D'OUTILS CRAFTSMAN^MD 135 PIÈCES
Outils garantis à vie pour mécanicien. Douilles en alliage d'acier trempé plaqué nickel.
N° 45141



Rabais 30$
ENS. DE MATELAS DÉPAREILLÉS À RESSORTS
Ces ensembles faits au Canada ont des recouvrements en tissus variés, matelassés sur mousse pour confort.
1 pi., 2 pi., G 2 pi. Série N° 79300. Sears ord. 279,99-429,99. Ens. 249,99 - 399,99
Matelas et sommier peuvent avoir un recouvrement différent



Achetez plus, épargnez plus**
TOUS LES ACTIVÊTEMENTS ADIDAS^MD POUR HOMMES ET ENFANTS TAILLES 7-18
Épargnez 10$ à l'achat de 1. Épargnez 15$ à l'achat de 2. Épargnez 20$ à l'achat de 3. Épargnez 25$ à l'achat de 4 ou plus.



**Basé sur prix Sears ord. de chaque article

Rabais 25-35%
ENS. DE DRAPS ULTRA TOUCH^MD À GOUSSET PROFOND^MD, EN PERCALE COTON ET POLYESTER
Fait pour Sears par Stevens. 1 pi.-TG 2 pi. Sears ord. 39,99-99,99. Ens... 24,99-74,99
Ens. comprennent: 1 drap plat, 1 drap-housse et taie(s).



Rabais 25%
CHOIX DE CHAUSSURES TWO ROADS^MD POUR FEMMES
Sears ord. 29,99. Paire... 22,99



PLUS, AU CHOIX: SUR TOUS LES MEUBLES††, ENS. DE MATELAS, TAPIS DÉCORATIFS, GROS ÉLECTROMÉNAGERS, TÉLÉVISEURS À GRAND ÉCRAN, PRODUITS AUDIO ET DE COMMUNICATION

DÉJOUEZ LA TPS* OU AVEC LA CARTE SEARS, NE PAYEZ RIEN AVANT MARS 1997†

*DÉJOUEZ LA TPS: Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS. L'offre s'applique seulement à la marchandise en stock dans les magasins Sears. L'offre ne s'applique pas aux articles soldés de nos Centres de liquidation et aux achats sur catalogue, et ne comprend pas les frais d'installation, de livraison, de paiement différé ou de contrat d'entretien. Elle est en vigueur jusqu'au 1er septembre 1996. Détails en magasin.

†RIEN À PAYER AVANT MARS 1997: sur approbation du service de crédit, avec la carte Sears. 35$ de frais de paiement différé. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 1er septembre 1996. L'offre ne s'applique pas aux achats sur catalogue ou aux articles soldés des centres de liquidation. Renseignez-vous.

Les offres 'déjouez la TPS' et 'paiement différé' ne peuvent être combinées. Rayon ameublement. ††Sauf meubles de patio et pour bébé.

ÇA, C'EST SEARS AUJOURD'HUI

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE 1996

dans la limite des stocks disponibles

Copyright 1996. Sears Canada Inc.

SEARS
Attendez-vous à plus

Informatique

Appelez-nous pour des VRAIES solutions d'affaires sur INTERNET
METRIX INTERLINK Une compagnie UUNET
875-0010 WWW.INTERLINK.NET

MICRO EXPRESS

Une imprimante pour les nomades

■ Fini l'époque où l'imprimante est plus volumineuse que l'ordinateur. Apple vient d'annoncer la sortie de la Color StyleWriter 2200, une imprimante à jet d'encre assez petite pour tenir dans une malette. Pesant à peine 1,4 kg et mesurant 30 cm de largeur sur 5,7 de hauteur, la petite boîte gris foncé se branche sur la plupart des Macintosh et des Power Macintosh. Elle offre les mêmes caractéristique que les StyleWriter 2500 et 1500, soit une vitesse d'impression de cinq pages à la minute et une résolution à 720 sur 360 points par pouce pour les impressions noir et blanc et 360 points par pouce pour impressions couleur. Prix de détail suggéré : 619 $. La batterie à l'hydrure de nickel métallique optionnelle coûtera quant à elle 109 $.

L'ordinateur parlant

■ Netscape Communications et IBM ont annoncé cette semaine qu'ils travaillaient à la création d'une version de Navigator dotée de capacité de reconnaissance de la parole. Cette version fonctionnera sur la prochaine version d'OS / 2 Warp 4 dont le nom de code est Merlin. Ce système d'exploitation d'IBM est vendu principalement à l'intention des grosses entreprises. Une version bêta de Merlin sera disponible à la fin du mois de septembre. Celle de Navigator-qui-parle le sera à la fin de l'année.

http ://www.can.ibm.com

Internautes québécois, affichez-vous !

■ Du 1er au 30 septembre, le Réseau interordinateur scientifique québécois (RISQ) en collaboration avec Impact Recherche et le magazine *BRANCHEZ-VOUS !* tentera de mieux comprendre l'internaute québécois. Menée deux fois par an, soit en mars et en septembre, l'enquête, qui se déroule sur le site Web du RISQ, vise à cerner le profil des personnes qui naviguent sur le Net. Les résultats seront affichés le 1er novembre prochain sur le même site. On apprendra entre autres qui sont les internautes, ce qu'ils cherchent, comment ils effectuent ces recherches, etc. En mars dernier, 3500 navigateurs avaient complété le questionnaire. Le RISQ espère cette fois atteindre 5000 personnes. Pourquoi ne pas aller faire un tour ?

http ://www.risq.qc.ca/enquete/

Le Petit Robert sur cédérom

■ Après le Larousse et le Harraps, voilà que le Petit Robert se retrouve sur cédérom. En plus de répertorier 60 000 mots, le logiciel donne la prononciation de 9000 termes présentant une difficulté phonétique. L'accès s'effectue directement à partir des principaux logiciels de traitement de texte. On peut effectuer sa recherche de façon alphabétique, en texte intégral, phonétique, étymologique et par auteur de citations. Le cédérom, maintenant en magasin, est offert en version PC, Windows 3.1 et 95. La version Macintosh paraîtra en novembre.

Prix : 120 $

MARIE-ANDRÉE AMIOT
technologie@lapresse.com



Ça ne change pas le monde, mais...

La guerre des navigateurs se poursuit devant quelques mordus emballés et la foule des internautes... indifférents

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Qui utilisera l'une ou l'autre des nouvelles versions 3.0 de navigateurs sur le World Wide Web ? Les internautes invétérés ? Les voyageurs de fin de semaine ? Toute la communauté ? Quelle que soit la réponse, à part la presse spécialisée qui a consacré beaucoup d'espace aux logiciels Internet Explorer 3.0 de Microsoft et Navigator 3.0 de Netscape, la parution des fureteurs n'a pas changé le monde. On en parle beaucoup, mais on télécharge peu. C'est que Netscape 2.0 semble satisfaire les besoins de la plupart des internautes et exige peu d'espace.

Voilà ce qu'en pensent les administrateurs de la Toile du Québec, le répertoire de sites Internet francophones le plus couru du Québec : plus de 1 800 000 visiteurs passent par leur site chaque mois ! Lors d'un mini-sondage effectué la fin de semaine dernière auprès de 12 000, 11 587 affirment se servir du navigateur de Netscape.

Qui plus est, les versions utilisées ne sont pas du dernier cri, v.2, v.1 et même inférieures. Une minorité (71 requêtes) avouent utiliser Explorer 2.0 ou 3.0. Même le patriarche des fureteurs, Lynx, introduit en 1993 — une éternité en informatique — était encore utilisé par 182 visiteurs. « Il est toujours étonnant de constater à quel point les internautes sont heureux avec leur version de fureteur. Si tout baigne dans l'huile, pourquoi changer ? » constate Yves Williams, directeur.

D'autres études confirment cette tendance. Selon BrowserWatch, un site qui répertorie les préférences des internautes, Netscape est le navigateur dont on se sert le plus. En juin dernier, près de 85 % des internautes disaient l'utiliser. Internet Explorer de Microsoft détenait 5,5 % du marché.

Tout ceci risque de changer. Ces derniers mois, Microsoft, qui a finalement reconnu l'importance du Grand Réseau, a travaillé d'arrache-pied pour voler la vedette au logiciel de navigation de Netscape Communications.

Depuis le lancement du nouveau Internet Explorer 3.0 (IE) le 19 août dernier, on peut lire des commentaires de toute part sur le réseau des réseaux, autant de la part d'irréductibles du Netscape que de nouveaux convertis à Explorer. Comme c'est le cas si fréquemment dans ce monde volatile, le vainqueur de cette course à la faveur des internautes ne sera pas nécessairement celui qu'on pense.

Depuis octobre 1994, lors de la première version bêta de Netscape Communications, Netscape impose ses standards, notamment en programmation en langage HTML. Explorer, avec une vingtaine de mini-applications et une foule d'autres d'ajouts, appelés add-ins, qui permettent entre autres de concevoir et de mettre en forme des pages Web, offre le plein soutien de la dernière version de la norme HTML.

Qu'y retrouve-t-on ? Une interface qui s'apparente à celle de Windows 95, une barre d'outils revampée que l'on peut déplacer à souhait et qui offre une option intéressante : en cliquant vers l'icône Back ou Forward, des bulles d'aide affichent le nom de la page recherchée. Autre nouveauté, une page à personnaliser avec de la musique, des liens favoris, des nouvelles, etc. Tout ceci et plus, gratuitement, à quiconque a la patience de télécharger le lourd logiciel, une opération qui prend jusqu'à quatre heures dans les meilleures conditions.

Mais, les changements les plus manifestes effectués depuis la version 2.0 sortie en décembre 1995, se trouvent « sous le capot ». D'abord, Explorer 3.0 se devait d'offrir au moins les mêmes fonctionnalités que Navigator. IE peut désormais afficher les fameux cadres indépendants propres à Netscape et soutient la norme Java. En outre, grâce à une nouvelle technologie appelée ActiveX Controls, les concepteurs de sites pourront intégrer à même leurs pages Web de l'animation, des films, du son et des applications réduites Java, le tout à partir d'un autre langage venant de la maison Microsoft appelé Visual Basic.

Les changements effectués sur Netscape 3.0 sont moins notables. C'est du moins l'opinion d'usagers qui ont téléchargé la version disponible depuis peu et qui échangent leurs commentaires sur différents sites. L'interface est à peu près semblable, la fonctionnalité de garder en mémoire les sites et la navigation demeure, mais est améliorée. Désormais, quiconque voudra accéder à ces sites devra s'identifier : l'itinéraire cybernétique demeurera à l'abri des yeux indiscrets.

Aussi, Navigator 3.0 ajoute du nouveau pour les férus de multimédia. LiveMedia qui proposera de nouveaux codes (appelés aussi étiquettes, de l'anglais tags) permettant des faire jouer du son et des images animées à partir d'une page rédigée en langage HTML. Plus besoin donc d'ajouter des plugins, on pourra faire jouer des fichiers MIDI, QuickTime et AVI sans problèmes. Les concepteurs de sites Web pourront utiliser les fonctionnalités que Netscape ajoute à JavaScript.

Reste à savoir si les usagers continueront à acheter Netscape Navigator (49,92 $ US) ou s'ils téléchargeront gratuitement Explorer de Microsoft. « Ce ne sera vraisemblablement pas un facteur qui influencera les usagers personnels, affirme Pascal Gosselin, président de Mlink, fournisseur d'accès Internet, puisque la plupart téléchargent des version bêta ou des versions antérieures qui ne coûtent rien. Mais ce pourrait l'être pour des entreprises qui doivent payer des licences d'exploitation à la corporation. »

Les différentes versions d'Explorer sont offertes gratuitement sur le site de Microsoft :
http ://www.msn.com
ou
http ://www.microsoft.com

La Toile du Québec :
http ://www.toile.qc.ca
BrowserWatch :
http ://www.browserwatch.com

Internet aussi peut être généreux

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Peut-être l'ignorez-vous, mais au cours des dernières semaines, il était possible de faire parvenir des dons à la Croix-Rouge à l'intention des victimes des inondations du nord-est du Québec par l'entremise d'Internet. Bien que les sommes recueillies n'aient pas été considérables, on parle de moins de 4000 $, l'initiative de quelques entreprises québécoises aura prouvé au moins deux choses : primo, qu'il est possible d'effectuer des transactions financières sur le réseau en toute sécurité, et secundo, à moins de preuve du contraire, que le Québec est bon premier à avoir utilisé Internet pour venir en aide rapidement à un groupe dans le besoin.

C'est une initiative de Manoeuvres Numériques qui a tout déclenché. L'entreprise, dont la mission est de concevoir et programmer des sites Internet, souhaitait contribuer à sa façon à la collecte entreprise au lendemain des inondations. « Il existait déjà plusieurs sites qui tentaient de mettre les gens du Saguenay en lien avec ceux de l'extérieur de la région, affirme Guy Terroux, vice-président au marketing, mais ils étaient éparpillés et il devenait difficile pour les navigateurs de s'y retrouver. Nous voulions rassembler tout le monde sur un même site. » Dès le mardi 23 juillet, l'équipe avait envoyé des dizaines de messages par courrier électronique à la communauté internet.

Manoeuvres Numériques a pu compter sur les services du fournisseur d'accès Metrix Interlink qui s'est chargé d'héberger le serveur.

Afin de faciliter le transfert d'argent, une autre entreprise, MPACT Immedia, a effectué les transactions bancaires. En utilisant le protocole SSL de Netscape, les donateurs étaient assurés que leur argent était acheminé immédiatement vers le compte en banque de la Croix-Rouge. Finalement, v3i s'est occupé du logo qu'on retrouve un peu partout sur le Web.

Tous ont travaillé bénévolement. Les entreprises Standard Broadcasting, propriétaires des stations de radio CJAD et FM 96 ont fourni gratuitement du temps d'antenne. Rona Dismat et Les breuvages Nora ont pour leur part ajouté 500 $ chacun à la cagnotte.

Comment expliquer des recettes aussi maigres ? « Les gens pouvaient faire leurs dons de diverses façons, affirme Laurent Eyquem, du service des communications de la Croix-Rouge : par téléphone, par l'entremise de tiers comme les magasins d'alimentation et aux bureaux même de la Croix-Rouge. »

Aussi, l'adresse du site aurait pu jouir d'une plus grande visibilité. « Comment se fait-il que l'adresse n'a pas une seule fois été affichée sur l'écran lors du téléthon ? » s'interroge Guy Terroux.

L'initiative aura sans doute des répercussions. Guy Terroux parle déjà de négociations avec l'UNICEF qui permettraient aux donateurs d'effectuer leurs transactions à même le réseau.

Si vous souhaitez toujours ajouter vos dons par l'entremise d'Internet, il vous reste jusqu'à mardi pour le faire, après quoi, le site provisoire sera probablement retiré.

http ://www.soudelage.interlink.net
ou bien le 1-800-JYCROIX (592-7649)

CD-ROMS 100% INTERACTIFS !
QUEBECOR DIL MULTIMÉDIA
LE MULTIMÉDIA EN PREMIÈRE CLASSE !
CONCOURS
Appelez et courez la chance de gagner un produit de cette page en CD-ROM. Lors de votre appel, veuillez mentionner le code LP-2
PC ET MAC LAROUSSE
PC ET MAC Mon Premier Dictionnaire Super Génial de Nathan !!!
PC ET MAC
PC ET MAC
PC ET MAC Dictionnaire HACHETTE
PC ET MAC
Centre d'assistance à la clientèle : 1-888-463-1DIL
En vente chez : • Archambault • Aventure • Bureau en gros • Camelot Info